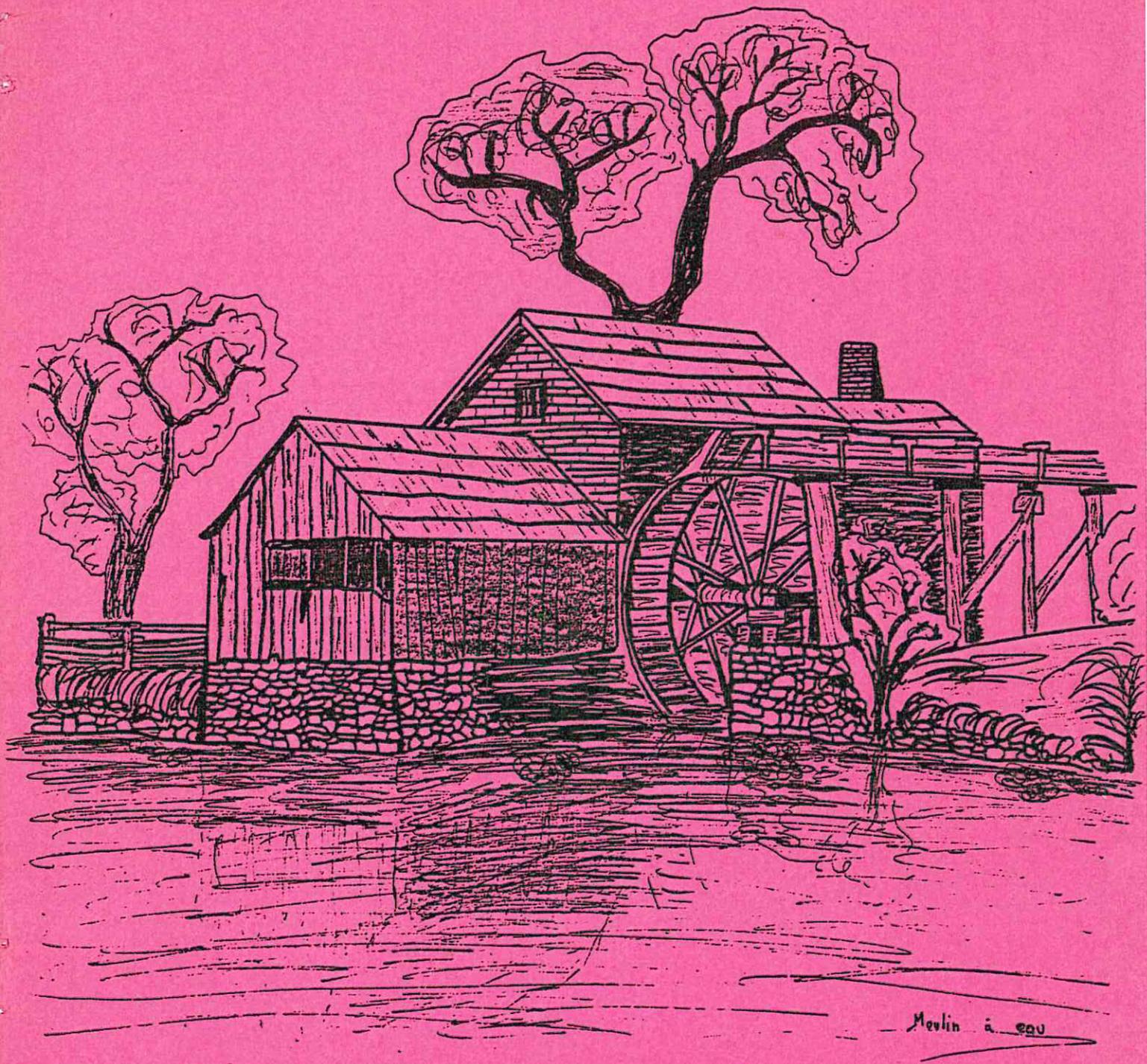


LE MACLAIRE



JUILLET 1991

n° 21

S O M M A I R E

=====

SOMMAIRE	Page 1
MOT DU MAIRE	Page 2 - 3 - 4
LES MERVEILLES DU BATALON	Page 5
ETAT CIVIL	Page 6
POUR VOTRE SERVICE	Page 7
CALENDRIER DES FETES	Page 8
ECHO DE LA VOGUE	Page 9
LA CENTRALE	Page 10-11-12-13-14-15
LES JACQUARDS	Page 16-17-18-19
HISTOIRE DE L'EGLISE	Page 20-21-22-23-24-25-26
A LA CROISEE DES CHEMINS	Page 27 - 28 - 29
ECOLE PRIVEE	Page 30 - 31
LES SECOURISTES	Page 32
LES POMPIERS	Page 33 - 34 - 35
LES ANCIENS	Page 36 - 37
SOCIETE MUSICALE	Page 38 - 39
M.J.C.	Page 40 - 41
FOOT BALL CLUB MACLAS	Page 42 - 43 - 44
SKI CLUB	Page 45 - 46 - 47
HAND BALL	Page 48 - 49
MOTO CLUB	Page 50 - 51
LES DEPORTES	Page 52

le mot



du maire

Il est désormais traditionnel dans ce numéro de juillet, d'exposer la politique communale déterminée lors de l'adoption du budget primitif.

Les 2 axes prioritaires arrêtés l'an dernier sont poursuivis, à savoir: sécurité et amélioration du cadre de vie. A ceci nous y avons adjoint 2 actions nouvelles : réfection de la voirie communale et réhabilitation des bâtiments communaux, en vue de réaliser des économies d'énergie et d'entretien (point à temps).

Voyons tout d'abord ce qui est déjà réalisé au cours de ce 1er semestre:

- Chemin des Ridolles et assainissement de Chez l'Hot e. Cette réalisation va permettre immédiatement des constructions nouvelles, tout en désenclavant tout ce secteur particulièrement difficile d'accès.
- Parking MJC, que l'on a voulu traiter avec un soin tout particulier. Nous espérons que la circulation sera désormais plus aisée, en l'absence de stationnements anarchiques et de manoeuvres dangereuses.
- Toujours dans le cadre de la sécurité, nous allons poursuivre les trottoirs sur la RD 503 en direction des Barges et refaire ceux existants sur les 2 places et route de VERANNE.
- Le plan de jalonnement est en grande partie réalisé. Il facilitera le transit des "gens" de passage. Il reste à positionner quelques panneaux ainsi que la signalisation interne (usines, cabinet médical, pompiers, pharmacie, etc ...)



Dans le chapitre sécurité également, notons l'amélioration prochaine de 2 voiries empruntées notamment par des scolaires : le chemin du lavoir à la place Mathieu et la VC 5 de Larpeux à THorée.

.../...

Toujours dans le domaine de la voirie, nous avons effectué un effort sans précédent en réalisant les revêtements des chemins de : Sallecroix, la Brunarie, les 6 chemins Monqueur, la Tuillère et Guillot. Ce n'est peut être pas très spectaculaire et au demeurant banal, mais néanmoins indispensable car la plupart de ces voies ont été réalisées en 1972 dans le cadre du Fonds d'Action Rurale.

L'ensemble de ces opérations de voirie y compris trottoirs et parking va atteindre la coquette somme de 300 millions de centimes. A noter que nous avons obtenu 250 000 F de subvention du Conseil Général et 280 000 F de l'Etat (DGE).

Je remercie au passage tous les propriétaires riverains, qui ont permis, par leur compréhension, les élargissements indispensables.



En ce qui concerne la réhabilitation des bâtiments communaux nous avons engagé en priorité des travaux importants à l'école à savoir :

- La classe maternelle sera entièrement restructurée avec mezzanine, isolation et faux plafonds.
- Les plafonds des classes seront abaissés avec mise en conformité du réseau électrique.
- Et enfin dans une 2eme tranche nous procéderons au ravalement des façades qui seront en harmonie avec celles de la mairie.

Il est également prévu de refaire les façades de l'ancienne mairie et d'aménager une salle de soins pour les infirmières au rez de chaussée, tout en conservant la permanence de la sécurité sociale le jeudi matin.

Dans le cadre de l'amélioration de notre environnement, notons la suppression prochaine de notre ancienne décharge qui est devenu au fil des années, une zone immonde, insupportable pour les voisins et véritable verrue dans le paysage. En outre nous étions dans la plus complète illégalité, car seules sont autorisées les décharges constituées de matériaux inertes (gravats).

.../...

Cette action est le corollaire de l'aménagement du Batalon dont nous avons parlé dans un précédent numéro.

Je ne peux passer sous silence tout le travail effectué durant plus d'une année par le groupe chargé de la révision du POS. Nous nous étions fixés 3 objectifs :

I Créer de nouvelles zones constructibles (Ridolles)

II Donner à nos industriels des possibilités d'extension

III Prendre en compte le futur contournement de MACLAS devenu indispensable eu égard au trafic généré, par l'activité économique de notre commune. En ce qui concerne ce 3e point, nous sommes bien conscients que ce tracé va créer une gêne pour les futurs riverains. Il a été concocté par la Direction de la Voirie Départementale, en tenant compte des considérations suivantes :

- Desserte au passage des activités qui génèrent le plus de trafic poids lourds (scierie, marchand de matériaux et usines)
- Respect des pourcentages de pentes à ne pas dépasser (- de 6%) tout en étant le plus court possible.

Lorsque ce projet sera définitivement approuvé le Conseil Général pourra se rendre acquéreur des immeubles et terrains actuellement en vente.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans vous demander un effort tout particulier pour fleurir notre commune afin que MACLAS devienne une cité accueillante où il fait bon vivre.

Je compte sur vous.

J. JUTHIER

les merveilles

du batalon

De la vallée du Batalon
Et de ses vallons
Sur le plateau de l'un de ses versants
Non pas à l'abri de tous les vents
Se situe le lieu dit : Le Corpillon
Qui autrefois avait un certain renom

Pour son vin au cépage
Au noble nom de l'Hermitage
Produit aux vertus d'un excellent breuvage..
Un autre lieu dit au voisinage : Le Paraveyre
On y trouve de magnifiques primevères
Annonçant tous les ans
Le retour du printemps.

Tout au long de cette vallée, sous ses verts feuillages
se cachent aussi bien d'autres fleurs sauvages
Cette vallée étant peuplée de nombreux végétaux
Parmi lesquels, un, fleurissant très tôt
S'agissant du Coudrier
Plus connu sous le nom de Noisetier

Le promeneur à l'occasion s'en taille un bâton
D'une tige, qui plus jamais n'aura de chatons
Dans cette vallée du Batalon
Volent à la belle saison certaines espèces de papillons
Cette vallée étant si belle
Que nichent les tourterelles
Dans ce coin de Paradis
Beaucoup d'oiseaux y font leur nid.

Ainsi, le chant des oiseaux
S'harmonise avec les bruits des cascades des eaux
En cheminant par les rives de cette vallée,
Vous n'en serez qu'exalté
Ainsi pour les amoureux de la nature
N'est-il pas souhaitable de lui redonner plus de cultures?

Lucien DEYGAS

ETAT CIVIL DU 1 JANVIER 1991 AU 18 JUIN 1991
=====

NAISSANCES

CLAUDE	Séverine Monique Marie	née le 11 Janvier 1991 à ANNONAY (07)
GACHE	Charlène	née le 29 Janvier 1991 à ROUSSILLON (38)
DA SILVA	Anthony Lionel	né le 4 Février 1991 à ROUSSILLON (38)
GEOFFRAY	Jean Philippe Marcel	né le 4 Février 1991 à LYON 8° (69)
SES	Chandara David	né le 4 Mars 1991 à ROUSSILLON (38)
SALAT	Amélie	née le 5 Mars 1991 à STE COLOMBE (69)
TEYSSIER	Nicolas Louis Antoine	né le 20 Mars 1991 à STE COLOMBE (69)
ROCHER	Célia	née le 23 Mars 1991 à VIENNE (38)
COUTAVE	Charline	née le 2 Avril 1991 à ROUSSILLON (38)
LAURENT	Antoine Clément Marie	né le 27 Avril 1991 à ST ETIENNE (42)
PARRIAUX	Marien Patrick Ghislain	né le 3 Juin 1991 à LYON 8° (69)
GAMET	Raphaël	né le 5 Juin 1991 à LYON (69)
ARCHAMBAULT	Fabrice	né le 18 Juin 1991 à STE COLOMBE (69)

MARIAGE

PANEL Christian et FERRIEUX Marie Madeleine Geneviève le 31/12/1990

DECES

ORIOLE Elise Veuve TROUILLET	décédée le 5 Février 1991 à ST JULIEN (42)
BLANC Rollande Veuve MARTIN	décédée le 18 Avril 1991 à TOURNON (07)
CHIROL Maurice	décédé le 9 Juin 1991 à LYON 8° (69)

pour votre service... comment obtenir ?

PIÈCE DÉSIRÉE	OU S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COÛT*	OBSERVATIONS
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées).	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse.
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, noms et prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Fiche d'état civil familiale ou individuelle	Toute Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit	
Fiche individuelle	Mairie du lieu de naissance (pour célibataire ne pouvant fournir aucune pièce)	Néant	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée
Carte d'électeur	Mairie du domicile (Inscriptions reçues toute l'année)	Livret de famille, justification du domicile, quittance de loyer ou E.D.F.	Gratuit	(Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture) de la liste. Nationalité française
Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	Demande à faire par le représentant légal
Copie conforme	Mairie du domicile	Présentation de l'original	Gratuit	
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	EN CAS DE PERTE : Fournir un certificat de perte (commisariat). Fournir l'état civil des conjoints et des enfants DIVORCE : L'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata	Gratuit	
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant	Gratuit	
Certificat de vie, procuration	Mairie du domicile	Présenter le livret de famille	Gratuit	
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Deux photos d'identité, livret de famille ou fiche individuelle pour les célibataires ou extrait d'acte de naissance	Timbre 115 F	
Passeport	Mairie du domicile	Carte d'identité, 2 photos, extrait de naissance ou livret de famille	Timbre fiscal 350 Francs	
Casier judiciaire	Casier judiciaire Nat. NANTES	Indiquer son état civil et adresse	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
Certificat de nationalité française	Grefre du Tribunal d'instance du domicile	Livret de famille ou toute autre pièce prouvant votre nationalité	Gratuit	
Légalisation de signature	A la Mairie du domicile	Signature à faire à la Mairie	Gratuit	
Permis de chasse : a) national, b) départemental,	Mairie du domicile ou de la résidence	Deux photos	Voir tarif en cours	Somme à régler à la perception
Formalités pour un mariage	Se présenter à la Mairie 15 à 20 jours avant la date prévue	Extrait de naissance de chacun des futurs époux délivré en vue de mariage. Certificats pré-nuptiaux	Gratuit	
Pour déclarer un décès	Se présenter à la Mairie dans les 24 heures	Livret de famille et certificat médical	Gratuit	
Pour déclarer une naissance	Se présenter à la Mairie dans les 3 jours	Certificat d'accouchement	Gratuit	
Photocopies	Mairie	Document		

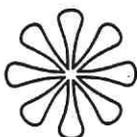
* Tarifs sous réserve des cours en vigueur

calendrier des fêtes



SAMEDI 13 JUILLET 1991

DIMANCHE 14 JUILLET 1991



DEFILE - BAL POPULAIRE

CONCOURS PETANQUE FNACA

7-8 - 9 SEPTEMBRE 1991

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 1991

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1991

VOGUE ANNUELLE

BAL COMITE DES FETES DE MACLAS

BAL ECOLE DE MUSIQUE



SAMEDI 5 OCTOBRE 1991

SAMEDI 12 OCTOBRE 1991

SAMEDI 26 OCTOBRE 1991

CONCERT CHORALE PELUSSIN M.J.C.

BAL DU HAND BALL

BAL DU FOOT BALL

SAMEDI 9 NOVEMBRE 1991

DIMANCHE 17 NOVEMBRE 1991

SAMEDI 23 NOVEMBRE 1991

SAMEDI 30 NOVEMBRE 1991



BAL M.J.C.

CONCOURS BELOTE 3eme AGE

BAL STE DE CHASSE

REPAS STE BARBE POMPIERS

SAMEDI 7 DECEMBRE 1991

SAMEDI 14 DECEMBRE 1991

DIMANCHE 15 DECEMBRE 1991

SAMEDI 21 DECEMBRE 1991

SOIREE FAMILIALE FOOT BALL

ARBRE DE NOEL OGEC

CONCOURS BELOTE OGEC

BAL DES CONSCRITS





echo de la vogue



★ 90 ★

Je pense qu'il est inutile de rappeler la réussite de cette vogue!

Nous le devons en partie à la classe 91 qui a très largement participé pour la mise en place et le déroulement du défilé. Une nouveauté, mais qui fut très appréciée par tous. A cette occasion, nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées le samedi soir et le dimanche à midi, ainsi que toute la population qui nous a amicalement reçus tout au long du passage des brioches.



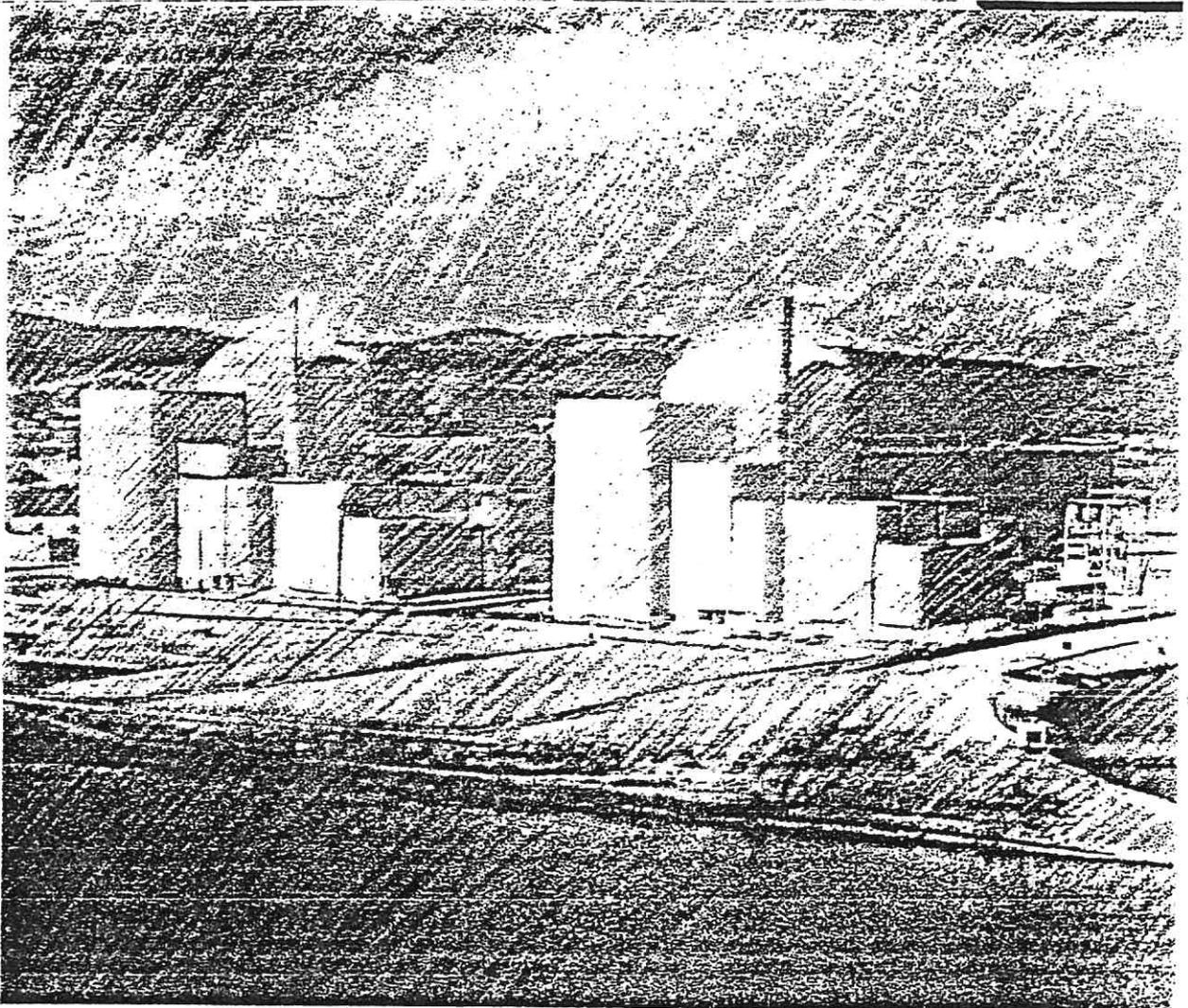
AVIS A TOUS LES PRESIDENTS DE CLASSE :

Comme je le disais précédemment, suite au succès du défilé, le Comité des fêtes a jugé bon de recommencer. C'est pourquoi cette année, le sport va laisser place à l'amusement. En effet, la course de vélos pourrait être remplacée par une autre activité plutôt originale à la suite du défilé du dimanche. C'est pour cela que nous faisons appel à tous les présidents de chaque classe intéressée par ces festivités. Il serait préférable de rendre réponse avant le 20 Juillet afin de convoquer chaque président pour préparer la journée.

Rendre réponse à :

M. FANGET Jérôme
MACLAS
Tél. 74.87.35.95

M. MENETRIEUX Vincent
MACLAS
Tél. 74.87.33.49



Saint-Alban Saint-Maurice 2 x 1300 MW.

informations

générales

Les dates du 30 Août 1985 et du 3 Juillet 1986 ne vous évoquent pas grand chose, mais pour mémoire ce sont celles de démarrages respectifs des tranches de la Centrale de ST ALBAN ST MAURICE. Et oui déjà bientôt six ans, et le Maclaire a décidé de mettre en valeur ce grand complexe, qui soit vous inquiète, soit vous fait réagir dans un sens positif ou pourquoi pas négatif.

Voici quelques informations d'ordre général qui vous éclaireront, je pense sur la centrale nucléaire de ST ALBAN ST MAURICE, sur son fonctionnement et sa vie de tous les jours.

Comme l'année précédente, les résultats de l'année 1990 de la centrale de ST ALBAN ST MAURICE apparaissent satisfaisants, une exploitation soignée des installations et respectueuse de l'environnement ainsi qu'une performance économique notable.

En matière de sûreté, le bilan global témoigne d'une maîtrise satisfaisante de la sûreté des installations. Un plan d'actions pluri-annuel et spécifique, en cours d'élaboration devrait permettre d'améliorer encore la situation actuelle et d'inscrire dans la durée les améliorations attendues.



Les efforts soutenus de l'ensemble du personnel de la Centrale ont permis de limiter les activités rejetées dans l'environnement à des valeurs très en deçà des autorisations réglementaires et inférieures à celles de l'année 89.

Enfin pour la deuxième année consécutive, les conditions climatiques exceptionnelles rencontrées, notamment l'été dernier, ont engendré une réduction sensible du débit du Rhône et une élévation importante de sa température, contraignant la centrale à réduire sa production en juillet et août pour respecter les limites d'échauffement de l'eau, prescrites par arrêté préfectoral.

En 1991, les tranches 1 et 2 seront mises à l'arrêt pour entretien et renouvellement du combustible, respectivement déjà en mai et en septembre pour une durée prévisionnelle de dix semaines chacune.

Pour informations

- Au cours de l'année 1990, la centrale ST ALBAN ST MAURICE a produit 13,8 Milliards de KWh, c'est aussi :
 - * 9 fois la consommation annuelle de la ville de LYON
 - * 13% de la consommation annuelle de la région Rhône Alpes
 - * 3,5% de la production totale d'EDF (372 milliards de KWh)
- 79% de la production d'électricité en France est d'origine nucléaire.
- L'équipe de la centrale compte 578 personnes dont 13% cadres, 62% maîtrise et 25% exécution. 10% du personnel est féminin, 1/3 assure la conduite et le contrôle des installations.
- la formation occupe une place importante représentant pour une année 60 000 heures soit en moyenne 100 heures par agent soit au total 27 Millions de francs égal à 15% de la masse salariale.
- Il y a eu 25 accidents en 90, soit 6 accidents entraînant 71 jours d'arrêt 17 sans arrêt et 2 accidents de trajet.



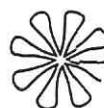
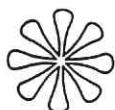
* Au niveau Sûreté et environnement

- Les installations de la Centrale n'ont pas connu d'incident mettant en cause la sûreté. En 1990 la Centrale a déclaré 14 incidents significatifs (incidents méritant des analyses, des modifications de procédure, de gammes de travail ou de consignes) Ces incidents doivent être déclarés aux autorités de sûreté, selon les normes imposées. Des anomalies relevées sur d'autres centrales ont fait l'objet de vérifications et de mise en conformité. Des réflexions locales visant à améliorer durablement la sûreté en exploitation ont été menées à partir de recommandations nationales Elles se concrétiseront prochainement par un plan d'actions propres à la Centrale.
- Au point de vue environnement, la Centrale maintient une politique continue de réduction des effluents radioactifs liquides. L'activité est bien inférieure, après contrôle, à la limite réglementaire (5,5%. L'activité gaz elle est très très en deça de la limite autorisée pour les rejets à la cheminée. Les résultats sont continuellement diffusés aux préfetures et sous préfetures de la Région, ainsi qu'à la presse locale. D'autre part, au point de vue suivi hydrobiologique du Rhône pour les problèmes de pêche, et cette année encore l'influence de la Centrale est négligeable sur le milieu aquatique.

* Réunion avec les élus

Des réunions régulières ont lieu avec les maires et les conseillers municipaux des communes environnantes pour leur présenter le bilan général des activités de la Centrale.

Pour en conclure, parlons parc immobilier de la Centrale de ST ALBAN ST MAURICE car il faut bien loger ces agents EDF qui contribuent à une masse salariale de 76 Millions de francs. De plus ST ALBAN a versé en 90 113 millions de francs de charges fiscales dont 97 millions pour la taxe professionnelle.



* Le parc immobilier totalise 579 Logements répartis sur 9 communes :

PELUSSIN	: 78	ST MAURICE L'EXIL	: 162
CHAVANAY	: 24	ROUSSILLON	: 72
MACLAS	: 24	PEAGE DE ROUSSILLON:	24
	-----	ST CLAIR DU RHONE	: 31
SOIT	126	ST ALBAN	: 34
		CLONAS/VAREZE	: 26

		SOIT	349

* Comment visiter la Centrale

Le service des relations publiques est à votre disposition pour vous renseigner et vous accueillir

Pour cela téléphoner au 74.29.32.32

à compter du 8 Juillet 1991 poste 3710 ou 4019

ou écrire à la Centrale BP 31 38550 ST MAURICE L'EXIL

.../...

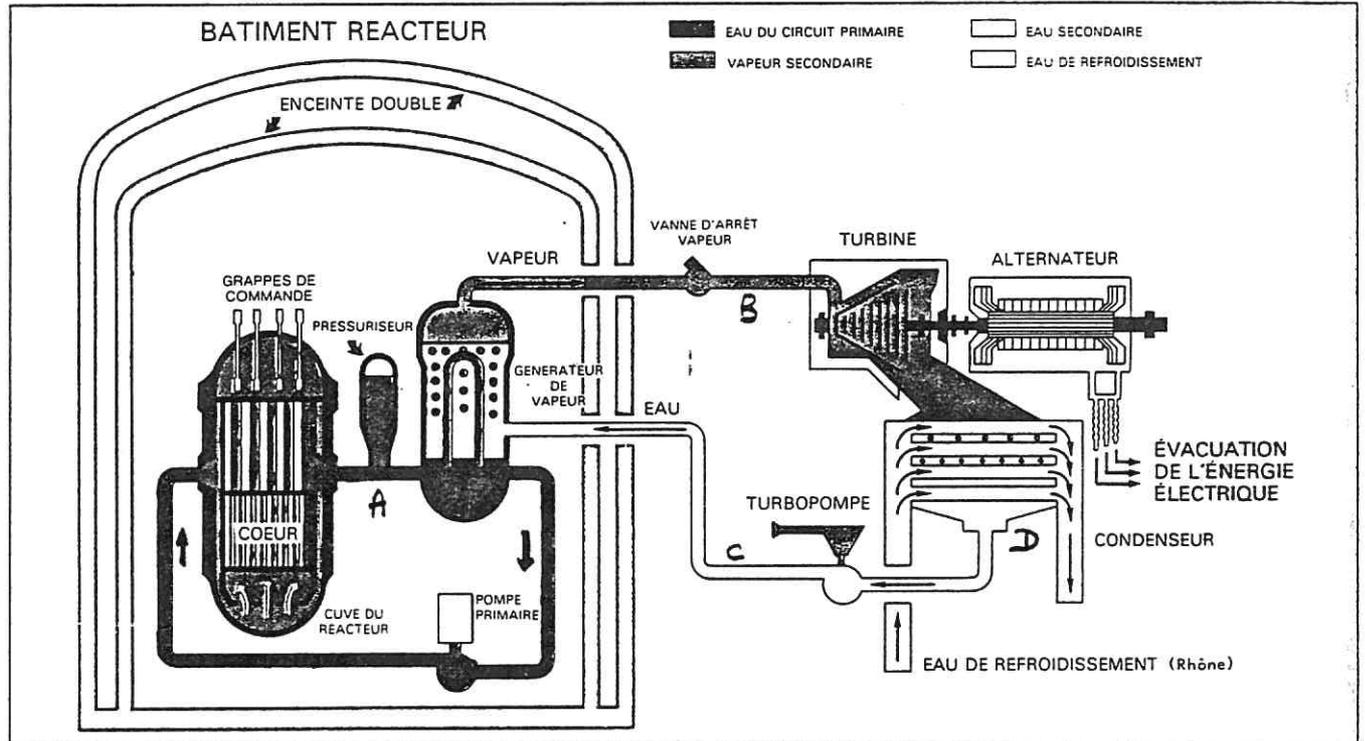
* Durant le courant de l'été, la Centrale et la région Rhône Alpes ont décidé de diffuser aux populations environnantes des centrales nucléaires, une sorte de fiche réflexe, celle-ci expliquant relativement clairement la conduite à tenir en état d'incident nucléaire dans notre région (incident incomparable à celui de TECHNOBYL mais toujours possible dans le système français)

Ceci fait désormais partie entière de la politique d'informations des directives de l'Electricité de France : la Transparence.

De même la chimie du Rhône en fera de même pour les risques possibles au vue de l'exploitation des systèmes chimiques.

Schéma de principe de fonctionnement

Centrale nucléaire à eau sous pression. R.E.P. (Réacteur à Eau Pressurisée).



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Dans les centrales à eau sous pression (REP), les barreaux contenant l'uranium sont placés dans une cuve remplie d'eau; l'eau s'échauffe au contact des barreaux, puis va transmettre sa chaleur dans un échangeur de chaleur où elle est refroidie; une pompe la renvoie dans la cuve; elle circule ainsi en circuit fermé (circuit A). L'échangeur de chaleur sert de générateur de vapeur: l'eau d'un second circuit (B et C) vient s'y vaporiser au contact des tubes chauds du circuit primaire; la vapeur entraîne la turbine couplée à l'alternateur, puis après condensation, l'eau obtenue est renvoyée au générateur de vapeur. Enfin, pour condenser la vapeur, on fait circuler de l'eau froide dans un 4ème circuit (circuit D).

Le schéma de principe de la centrale comprend ainsi trois circuits indépendants le circuit primaire qui transmet la chaleur du réacteur, le circuit secondaire "eau-vapeur" et le circuit de refroidissement.

les jacquards

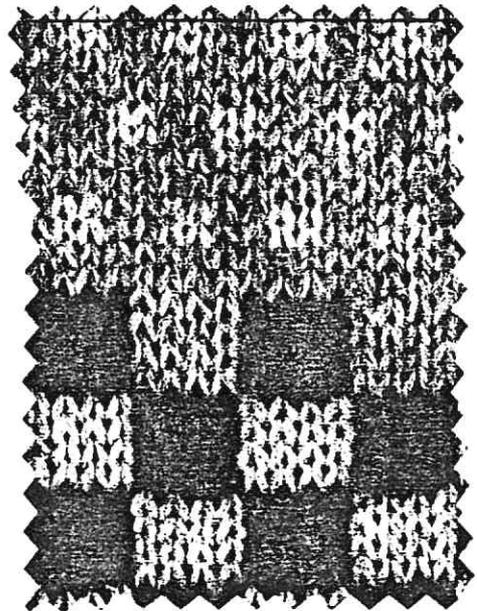
"Etre ou ne pas être"? Toute la question est là. Disait Shakespeare dans Hamlet.

"Métiers jacquard ou pas métiers jacquard"?

C'est la question que s'est posée la commission du Maclaire pour vous présenter le hameau le plus à l'ouest de MACLAS, et qui porte le nom de Jacquard. Nous recherchons toujours des faits anciens, des histoires vécues, des récits de personnes âgées, pour essayer d'élaborer un article qui se rapproche le plus de la vérité. Pour ce faire, nous avons été reçu chez Mme LACARELLE entourée des familles PARET et SEUX.

A la question posée: y-a-t-il eu des métiers jacquard dans ce hameau? Réponse unanime : NON ! Alors pourquoi le nom de Jacquard ?

Pas de réponse. Ce qui est vrai c'est qu'au début du 19e siècle, le moulinage a fait son apparition par l'entreprise Coppin, qui occupait la rive droite du Jacquard avec la grande fabrique qui était le grand moulinage (2 ateliers) Ces moulinages fonctionnaient grâce aux 2 roues de pêche. Mais ceci n'explique pas cela. Aussi nous avons demandé à Pierre DUMAS, une explication au sujet de la dénomination de ce lieu-dit. Explication plus nuancée que les habitants du village. Pour lui il est fort possible qu'un ou plusieurs métiers jacquard ait été introduit chez les particuliers, peut-être grâce à Coppin qui était en relation avec la soierie lyonnaise.

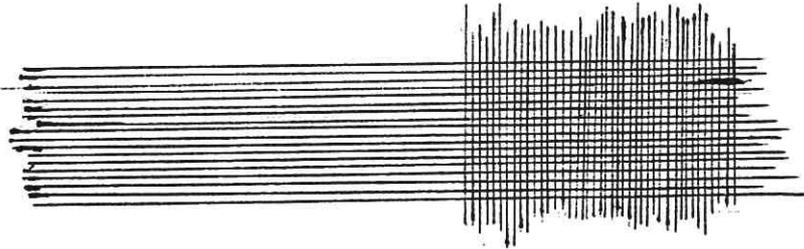


.../...

Mais au fait, un peu d'histoire puisée dans le Larousse nous éclairera peut-être sur la probabilité de la présence de métiers jacquard dans ce hameau.

"Joseph JACQUARD né en 1752 à LYON . EN 1790 il conçoit le 1er métier jacquard mais ne le termine qu'en 1800 faute d'argent. Le présente à l'exposition de l'industrie en 1801 . A la même époque il met au point une machine à fabriquer les filets de pêche, reçoit en 1812 la médaille d'or et la légion d'honneur.
Mais il meurt dans la misère en 1834!"

De cette explication du Larousse, il ressort qu'aucun métier jacquard ne pouvait être dans la région avant 1800, mais seulement après. Or c'est à cette même époque que le moulinage est arrivé aux Jacquard. Serait-ce une confusion ?



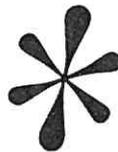
Une autre explication nous a été présentée par Mme LACARELLE . Pourquoi ce nom ne viendrait-il pas de la Jacquerie ? Nous avons remonté le temps et trouvé le nom Jacquard sous le règne de Charles V le sage (1338-1380). La Jacquerie a été une révolution paysanne contre les nobles (1358) mais cette révolution était concentrée de la Beauvaisie, la Basse Normandie et la Picardie. Cependant que les nobles appelaient les paysans les Jacquards. (Période de Duguesclin) Mais comment ce nom aurait-il pu descendre jusqu'à MACLAS?

Pour juguler cette révolution le roi fait appel à une armée de volontaires et lorsque la révolution est matée, ces volontaires se transforment en bandits de grands chemins (époque des grandes compagnies) et se dispersent sur tout le territoire . En Bourgogne on les appelle "Les écorcheurs" et dans le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez les "Tards venus" . (référence livre de G. Guigne sur la guerre de 100 ans). Supposons que des "tards venus" soient passés par ici, ayant une relation avec la révolte des "Jacquard" Pourquoi ce nom ne serait pas resté dans le coin ? Mais tout cela est loin !!!!!

.../...

Enfin une dernière explication fournie par Pierre JUTHIER. D'après les écrits de M. Aurel JUTHIER, il y aurait vraiment eu confusion entre moulinage et métier jacquard. Le nom du ou des Jacquard serait resté là tout à fait par hasard.

Si d'aventure quelqu'un connaît vraiment le pourquoi et le comment nous sommes prêt à l'écouter et à en faire part à tout le monde par la voie d'un prochain Maclaire



Mais il y avait autre chose que du moulinage . Une grande bergerie et un moulin d'huile se trouvaient à la maison PARET actuellement. On peut voir les restes d'une roue de pêche qui servait pour le moulin d'huile. Un café très renommé (le café Michel) où l'on dansait. Maison BLANC maintenant. Quelques vignes s'étendaient à l'emplacement de la salaison. On nous a signalé aussi l'existence d'une petite école.

Pour en revenir au moulinage, la maison CHOLET s'installe en 1910 dans la cour et en 1930 emploie 7 salariés. Une anecdote pour mettre un peu de piquant nous a fait sourire. Quelques balles de soie arrivant de Chine (ou d'ailleurs!) étaient soigneusement camouflées dans une cabane sous le pont (cabane bouchée par les travaux du nouveau pont) Ceci pour soi disant éviter de payer certaines taxes imposées sur la soie. Mais nous n'avons pas de preuve que ce trafic ait vraiment existé.

Pour se distraire, les habitants jouent à la manille et à la belote comme de partout. Cependant toutes les années, il y avait la vogue au Jacquard.

Sur le plan démographique, rien n'a changé. 18 habitants au début du siècle. 15 actuellement. Il existait également une carrière de pierres.

Les Coppins qui étaient d'importants propriétaires possédaient la ferme où habite Victor SEUX.

Beaucoup de terrain sur la commune et un pré situé derrière les écoles publiques porte encore le nom de "Pré Coppin". Un Coppin a été nommé en 1789 officier communal. Enfin la maison où habite Mme CHORRON a été construite en 1789.

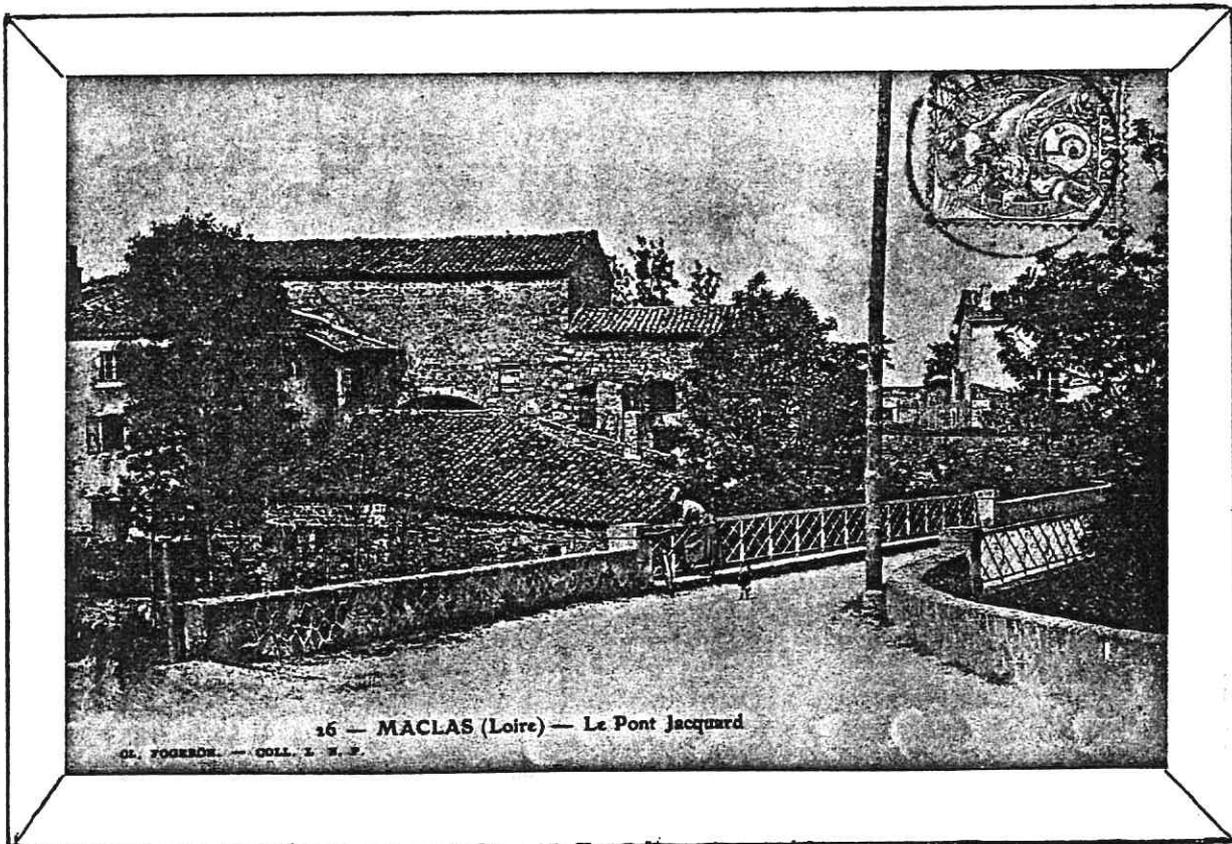
.../...

De nos jours seul subsiste une ferme M. DUPLESSY . Plus de moulinage, plus de bergerie, plus de café, plus d'école, plus de moulin d'huile, des cinq roues de pêche qui tournaient au gré de l'eau du ruisseau (le Fayen) on peut en voir quelques vestiges à coté de la maison LACARELLE.

Et les murs de la grande fabrique s'écroulent petit à petit, en emportant leur secret (y-a-t-il eu des métiers jacquard au Jacquard)?

La commission du Maclaire remercie vivement Mme LACARELLE pour son chaleureux accueil, ainsi que les familles PARET et SEUX pour leur précieux témoignage.

L'équipe du Maclaire



histoire de l'église

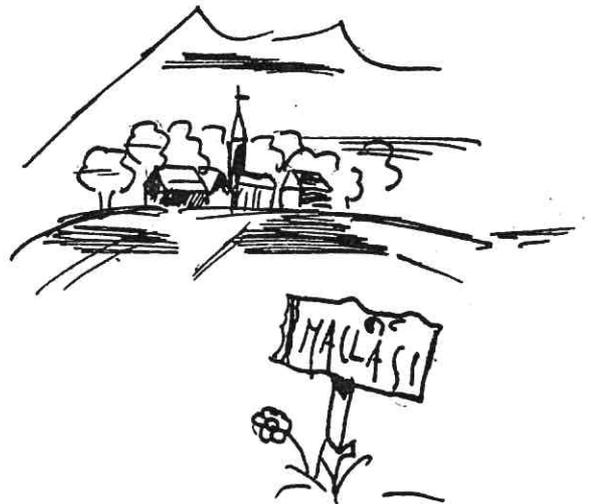
Les plus anciens écrits signalent vers l'an 620, la présence d'une église dans l'Ager Masclaticence dont MACLAS était le chef lieu et dont l'étendue était mal connue.

Extrait du dictionnaire topographique du Forez :

MACLAS : In agro Masclaticence en 970 (Cartulaire de Saint André le bas (VIENNE)) - Eglise de MACLAS en 994 - Eglise Saint Romain de MACLAS en 1120 - Paroisse de MACLAS 1553.

Pour trouver des écrits nous informant de la situation de l'église de MACLAS, il nous faut arriver en 1665 pour avoir des indications sur ce qu'était alors l'église de MACLAS, en voici la teneur : (orthographe respectée)

"... Après ce ont comparu devant nous Jean de Guernon prebtre et vicaire perpétuel de l'esglise paroissiale du dit lieu de MACLAS lequel nous a montré qu'il n'a que deux cent livres de portion congrue et que les dismes de ladite paroisse sont possédés par les abbés et religieux de Saint André de Vienne et que le coeur de ladite église "parochiale" de Maclas est si petit et sy estroit que le service divin ny peult estre fait dans la desance requise comme aussy que la nef de ladite église n'est suffisante pour contenir le nombre de paroissiens d'icelle en telle sorte que lhors du service divin il reste environ un tiers des paroissiens hors la porte de ladite nef qui sont exposés a toutes les injures du temps, c'est pourquoi il nous requiert qu'il nous plaise nous transporter dans ladite église pour faire sommaire



.../...

de l'esta dudit coeur et veoir le nécessité qu'il y a que lesdits abbés et religieux fassent construire un nouveau coeur de la grandeur convenable à la qualité et estat de ladite esglise afin que le service divin puisse estre fait a la descence requise dont et de tout ce que dessus nous avons octroyé acte et ouy sur ce, le procureur du Roy nous avons ordonné que nous nous transporterions dans ladite église pour faire ladite sommaire. et de fait nous y estant à l'instant transporté, ledit curé nous commence la messe, il se trouve tout a fait estre hors dudit coeur et sous le clocher en un endroit exposé a la pluie et ayant fait mesurer la largeur et longueur dudit coeur par le nommé François Gardier, il s'est trouvé n'estre de largeur que douze pieds a l'endroit le plus large d'icelluy, saisie au commencement dudit coeur qui est fait en demy cercle, et quand a la largeur est s'est trouvée estre de six pieds seulement, en telle sorte que l'autel et marche pied d'icelluy remplissent presque toute la circonférence dudit coeur, on y saurait dire des grandes messes a diacre et sous diacres, et n'ayant pas de place dans ledit coeur pour les y contenir, et nous a aussi remontré que les deux cloches de ladite paroisse sont si petites que l'hors qu'elles sonnent, elles ne sont point entendues d'une partie de la paroisse et que pour ornement il n'y a qu'une chasuble pour le service de ladite paroisse dont de tout etc..."

signé De Guernon curé de MACLAS, de Mayol, d'Allier, Paret



Ceci nous montre qu'à cette époque, l'église de MACLAS faisait figure d'une minuscule chapelle dont le coeur mesurait 6 Mètres ... et il y avait un curé et deux vicaires....

Un autre texte nous montre dans quel état de dénuement se trouvait le curé à cette époque:

Le 5 Juillet 1666 M. de Guernon curé de MACLAS et ses deux vicaires exposent au lieutenant général du Baillage que les religieux de Saint André le Bas de Vienne qui sont décimateurs et prieurs de Saint Pierre de Boeuf, dont dépend MACLAS, refusent de leur payer leur portion congrue échue le 1er Juillet précédant.

Ils requièrent ordonnance pour faire saisir et vendre ladite dime pour faits d'aliments et de nourriture....

Le 10 Juillet M. de Mayol ordonne assignation et permet la saisie.

.../...

En 1671 est créé le syndicat des prêtres de la conférence de MACLAS. Le 20 Octobre Jean GROSLEBOYS était curé de MACLAS, syndicat créé en la maison curiale en présence de tous les curés du canton et de Léonard CHARBOT marchand drapier demeurant à MACLAS et d'Ennemond REVOL maistre paticier demeurant à LUPE, lequel a déclaré ne pas savoir signer.....

Depuis ces dates nous ne possédons pas d'autres documents sur la vie de l'Eglise et de ses prêtres jusqu'à la Révolution si ce n'est qu'en juillet 1781 a lieu le vol des vases sacrés et le pillage des tronc de l'église.



Arrive la Révolution :

Le 4 décembre 1791 - Lettre au juge de paix du canton de MACLAS de Marie Claude GALOUBET prêtre et ci devant vicaire de MACLAS contre DUPUI curé constitutionnel : ce jour à 10 heures du matin, l'ancien curé GALOUBET titulaire d'une autorisation du Directoire veut aller célébrer sa messe en l'église de MACLAS, le curé DUPUI s'y oppose, la discussion se poursuit à la sacristie en présence de JEURY procureur de la commune, Jean CHARDON ci devant maire, VEYRE Abbé, la discussion devient très violente et Jeury procureur expulse de l'église l'ancien curé bien que porteur d'une autorisation de célébrer sa messe. JEURY aurait par trois fois repoussé GALOUBET hors de la sacristie en le prenant par le bras alors que MATHIVET était encore à s'habiller dans la sacristie, ce dernier ancien curé non assermenté lui aussi, devait sans doute avoir dit une précédente messe, il était sans doute autorisé aussi. Le lendemain Théophile Ennemond TOURNUS juge de paix de MACLAS rendait son jugement sur cette affaire (justice expéditive à l'époque).

MATHIVET Jean Antoine prêtre restera célèbre: curé de MACLAS agé de 63 ans à sa mort, il fut condamné par la commission révolutionnaire de LYON et guillotiné le 28 Janvier 1794 sous l'inculpation de Prêtre fanatisant les campagnes - Il ne fit pas le serment et fut remplacé par un curé "intrus" Claude DUPUIS ou DUPUI qui recevait un traitement de 1500 Livres, MATHIVET resta dans la commune pour animer les habitants de sa piété, mais les dangers grandissants, en 1793, il revint dans sa famille à Saint Chamond où il fut arrêté le 6 Octobre 1793, écroué à Saint Etienne et transféré à LYON, il était par son age dispensé de la déportation, mais la commission révolutionnaire pour se défaire de lui ne trouva d'autre moyen que de l'envoyer à la mort.

..../...

On trouve également le nom de André TAVERNIER curé assermenté.

Le 8 Thermidor an 2 eu lieu la vente des effets des émigrés et suppli-
ciés, furent vendus les effets de MATHIVET ci devant curé de MACLAS.

Le 27 Thermidor AN 3 André LAYRE est nommé prêtre assermenté, il est fait également mention à cette époque d'un curé MATHIEU... dont les bois de chataigniers avaient été endommagés par les chèvres du nommé ABRAHAM, ce qui confirme la présence de bois de chataigniers autour du village, comme il est indiqué par ailleurs.

Enfin la Révolution est passée, on va pouvoir penser à restaurer l'église qui en a grand besoin, de nombreux dons et legs ont été faits à cet effet.

- 1822 : Testament Antoine Drevet 50 frs Antoine Cellard 100 frs
- 1824 : Pierre Meiller de Peyssonneaux 300 frs
- 1825 : Mercier 1000 frs
- 1844 : un don anonyme de 1850 frs , et de 7000 frs par une personne généreuse.



Il convient d'indiquer que sur le registre de la municipalité de MACLAS qui commence le 14 Thermidor An 2, les séances ou jugements se tenaient dans la ci devant Eglise pour l'ex baronnie de MACLAS.

En 1835 des réparations sont faites au presbytère pour 400 frs, travaux exécutés par Jean Jacques RIVORY et Jean Baptiste GRENIER tous les deux de MACLAS. Il restait encore de l'argent des dons qui avaient été faits les années précédentes, mais on envisageait de gros frais pour créer une église convenant à l'importance de la paroisse; les deux legs anonymes de 1844 : 1850 et 7000 Frs vont précipiter la décision donc

En 1844, le 20 Juin est décidée la consolidation et l'agrandissement de l'église en fonction des fonds disponibles, l'architecte CHAMBEYRON établit le projet de prolongement et exhaussement, il sera fait en outre 4 renforts en pierre de taille du coté cimetière, face aux piles, on répare également l'horloge et le clocher. L'église restera en cet état 42 ans avant de nouveaux travaux qui lui donneront son aspect actuel entre temps on avait procédé à d'importants travaux au presbytère faisant suite à ceux exécutés en 1835 car :

.../...

Le 31 Mars 1842 Louis BLANC lègue par testament à la commune une maison contigue au presbytère moyennant chaque année douze messes... à perpétuité (où sont-elles?) la commune accepte en disant que le curé fera sienne l'affaire des messes... et en compensation il est décidé que le curé occupera pour son usage le bâtiment qui était au départ et d'après les volontés du défunt destiné à créer une école.

En 1863 et 1865 a lieu la construction du nouveau presbytère pour un coût de 1060 Fs, il est refait sur les 4 murs de l'ancien qui est conservé un litige survint en 1878 quand la commune voulut pour usage de mairie occuper une pièce qu'elle s'était paraît-il réservée lors du financement des travaux (voir au chapitre mairie et conseil municipal).

Comme divers faits il est signalé :

Le 15 Mai 1848 demande du maire et la population pour le changement du vicaire AUNIER, motif non précisé.

Le 20 Juillet 1848, le maire COPIN adresse une pétition contre la pratique des quêtes par le curé qui pèsent sur les pauvres et les nécessiteux ... l'on va faire les vendanges et dans quinze jours notre curé desservant commencera sa ronde pour partager la récolte avec nos propriétaires...

Le 8 Mai 1891 CELLARD étant maire, le vicaire FREYSSINET se plaint de ne pas avoir reçu son traitement.

Le 20 Juin 1886 sont adjugés les travaux pour l'important projet d'agrandissement de l'église pour un devis de 33 600 Fs CELLARD est maire. MELEY architecte, six entrepreneurs sont sur les rangs GATIER obtient l'adjudication avec un rabais de 2%, le premier plan fait par l'architecte avait été trop onéreux, un deuxième projet avait été fait et retenu, l'abbé THYZI fit un legs de 1000 Fs.

Le reste fut payé par le conseil de fabrique qui toucha une subvention, c'est l'église que nous connaissons actuellement, son agrandissement fut pris sur l'ancien cimetière qui l'entourait au départ sur trois cotés; à l'avant et cotés route et pharmacie actuelle. Rappelons que le cimetière avait été transféré à son emplacement actuel en 1846.

Le 19 Octobre 1898 demande de construction par MOUSSET en bordure de l'ancien cimetière autour de l'église coté nord (bâtiment pharmacie) la construction étant faite avec des ouvertures du côté de l'église il s'ensuit un procès.

.../...

Par ce qui a été dit précédemment au sujet de l'église, nous savons qu'en 1665 il n'y avait au clocher que deux petites cloches sans doute étais-ce encore les mêmes en 1794 quand parut l'ordre de requisition des cloches:

"Aujourd'hui dix huit Nivose de l'an deux de la République Française une indivisible et démocratique, nous officiers municipaux de la commune de MACLAS, en vertu des pouvoirs a nous déléguer par le citoyen Moulin Commissaire, délibérons et arrêtons qu'il sera notifié à toutes les communes de notre canton qu'elles devront se conformer à l'ordre du commissaire ci dessus, de faire transporter les cloches et cuivres (excepté une pour chaque commune de notre canton) chez le citoyen Peyron demeurant 26 Rue Valbenoite à Communearmes (Saint Etienne). Les communes seront responsables de tout retard et dans ce cas considérées comme rebelles à la loi.

En conséquence, nous officiers municipaux et notables, nous avons fait dépendre une cloche conformément à la loi, ensuite nous nous sommes transportés à l'église où nous avons enlevé tous les cuivres, chandeliers et autres que nous avons déposé dans la maison commune, le dit cuivre s'est trouvé du poids de quarante six livres"



L'an 1802, nous avons reçu l'ordre de l'ouverture de l'église de MACLAS le 12 AVRIL. De plus, le 18 Juillet 1804 de l'an 12 de la République et l'an Premier de l'Empire français, on a fondu les nouvelles cloches de MACLAS à PELUSSIN à une heure après minuit et on les a bénies le 24 et on les a mises au clocher le 28 du courant.

La première cloche (la plus grosse) avait pour parrain Jean Joseph Coppin négociant à MACLAS et pour marraine Jeanne Marie MERLE veuve TOURNU.

La deuxième avait pour parrain Claude Antoine Bourette notaire et pour marraine Marie Magdeleine Chardon veuve Choron.

Le curé desservant était J.C. MARCIER et le maire Georges GAY.

...../...

Une de ces cloches sera fêlée lors de la sonnerie de l'armistice en 1918 et gardera son ton désagréable bien connu des vieux maclaires jusqu'en 1953 où elles seront remplacées par trois nouvelles cloches c'était Anne Marie la plus grosse.

Le 3 Mai 1953 : inauguration des trois nouvelles cloches à MACLAS
Jeanne Bernadette qui donne le DO 280 Kg
Anne Marie qui donne le LA 420 Kg
Cécile Thérèse qui donne le RE 200 Kg

Pierre CHOSSON était maire et J. VERCHERY curé.

Noms des divers curés dont on a pu retrouver les noms dans les archives de 1665 à nos jours (liste certainement incomplète):

Jean de GUERNON - Jean GROSLEBOYS - GADOUBET non assermenté - DUPUIS assermenté
MATHIVET na - TAVERNIER As - MALGOUTIER AS - LAYRE - MATHIEU - MERCIER - CONTE
MARCONNET - THIZY - AUNIER - JOMANS - LYONNET - CONVERT - CLARET - FREYSSINET -
MILLION - NOYEL - BRESSON - BERTHET - FOURCHET - BRUNETON - CORNU - VERCHERY -
COLLARD - GAUCHER - GABIER - RAOUL - DEALBERTO.

Pierre DUMAS



A LA CROISEE * * DES CHEMINS

- Un dimanche de 1888, dans un café de MACLAS, quelques parents se retrouvent autour d'un pot et après une discussion animée, décident de déposer en préfecture les statuts du futur "Sou des Ecoles Laiques". Son but: apporter une aide matérielle et morale aux enfants fréquentant la toute nouvelle école publique de Jules FERRY, ce qui se traduit par l'achat de blouses et de galoches pour les familles les plus défavorisées, l'octroi de récompenses aux élèves les plus méritants. Source principale de revenus de l'association: la levée des troncs disposés dans les cafés du village, ou spontanément les défenseurs des valeurs républicaines apportaient leur contribution à cette oeuvre naissante d'éducation du peuple.



autour d'un pot

- Bref coup d'oeil quatre vingts ans plus tard: le Sou poursuit l'objectif des pionniers, et seul permet à l'école publique de survivre en gérant une cantine, les services de transports et les fournitures scolaires. Les ressources principales proviennent d'une large participation des adhérents à nos valeurs laïques, au travers d'activités diverses : bal, tir aux pigeons, et naissance du loto (en 1969).

Dans les deux cas la motivation était claire; il s'agissait de survivre, et même si la tâche était lourde, le dévouement était souvent spontané.

Parallèlement aux actions permettant de financer le fonctionnement de notre école laïque, les militants se sont battus pour obtenir que les municipalités successives redonnent toute la place à l'école communale, garante de l'avenir du village. Efforts qui seront peu à peu couronnés de succès avec la prise en charge des fournitures, la création d'une cantine municipale et l'amélioration des locaux scolaires (salle polyvalente, local informatique, réfection d'une classe maternelle à l'étude ...)

Une évolution qui permettait enfin au Sou de s'occuper de culture, de sports, d'activités péri-éducatives (classes transplantées, voyages, visites, rencontres sportives, USEP)

.../...

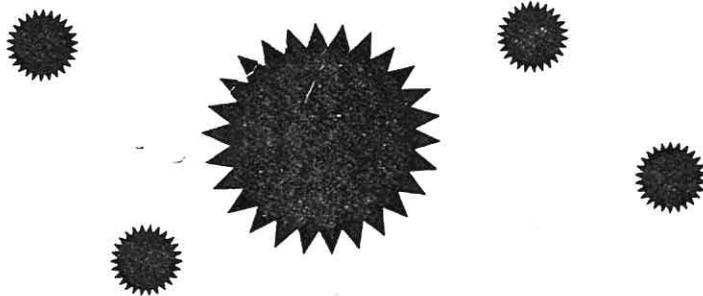
- Imaginons notre association à l'aube du vingt et unième siècle, dans un monde où les seules valeurs seraient l'individualisme et le profit. Elle ne serait plus qu'un service d'assistance des familles et

Nos ressources seraient en baisse continuelle à cause du désintéressement total des parents d'élèves pour le bal, le loto et toutes les autres manifestations que nous pourrions organiser . Notre association serait alors placée devant un dilemme important :

- soit les enfants n'iraient plus ni au cinéma, ni au théâtre, ni en classe de neige, ni en rencontre sportive. Les enseignants ne pourraient plus organiser sorties, visites et voyages permettant aux élèves de s'épanouir et de mieux se préparer à leur difficile vie d'adultes.

- soit le Sou demanderait en permanence à chaque famille, de fortes sommes d'argent pour permettre ces activités. Quelles conséquences ? Favoriser les enfants des familles les plus fortunées, ce qui s'opposerait à nos idéaux et à notre action de toujours pour l'accession de tous à la culture.

Dans ces conditions, la dissolution du Sou viendrait sans doute à l'ordre du jour !!!



Il ne dépend que des adhérents actuels et futurs de notre association (comme de bien d'autres!) de faire que ce "scénario-catastrophe" ne soit qu'un mauvais rêve et que chacun profite de ses droits tout en assumant ses devoirs envers la collectivité.

Alors seulement la vie associative pourra reprendre toute sa valeur et donner bien des satisfactions dans la mesure où chaque individu, s'il reçoit, donne aussi de lui-même.

.../...

Dès ce mois de juin, la fête cantonale organisée par l'UCOL PELUSSIN au Château de LUPE peut être l'occasion de participer à une action culturelle pour les enfants. Celle-ci s'est développée tout au long de l'année scolaire: en décembre exposition d'instruments anciens à MALLEVAL, en février tournée du chanteur traditionnel Yves PACHER, spectacle tout public à PELUSSIN, travail musical dans les classes débouchant sur le spectacle.

Le degré d'implication des adhérents dans ce genre de manifestation constitue un bon indicateur de la vitalité de la vie associative. Nous voulons rester optimistes car persuadés que le plaisir de se rassembler renaîtra après une période pendant laquelle nous avons pu craindre un désintérêt grandissant.

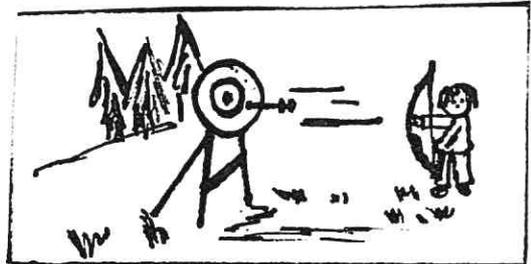


CLASSE DECOUVERTE

Les enfants du CM1-CM2 de l'école privée La BRISE DU PILAT, accompagnés de Dominique et Françoise leur maîtresse, ont passé une excellente semaine au Chalet du Mézenc aux ESTABLES en Haute Loire.

De nombreuses activités leur ont été proposées (toutes encadrées par des animateurs diplômés : Thierry, Marc, Vincent, Yves et Bernard)

- Marche, ascension du Mézenc
- Découverte de la flore, la faune, de la forêt
- Initiation à l'orientation
- Visite d'une ferme traditionnelle
- Visite d'un élevage de chiens de traîneaux
- Circuit technique en VTT
- Tir à l'arc
- Journée découverte de la Région: Mont Gerbier des Joncs, Cascade du Ray Pic, Lac d'ISSARLES
- Course au trésor.



Les soirées, elles aussi, furent agréablement animées:

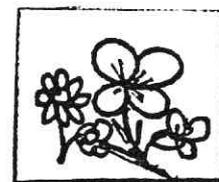
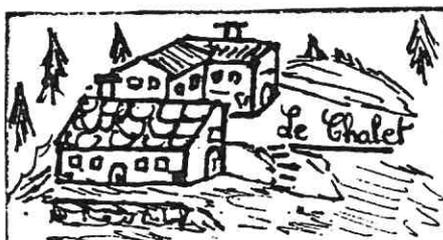
- Conteur: la bête du Gévaudan
- Soirée diapos: découverte du village des ESTABLES à travers les saisons
- Soirée crêpes et jeux



Malgré un temps capricieux (vent, neige et soleil...) cette semaine bien remplie a permis aux enfants de découvrir ce petit village et sa région. Tous en gardent un merveilleux souvenir grâce à l'accueil sympathique de Bernard et son équipe.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidé à financer cette classe verte.

Nous prenons rendez-vous pour l'année prochaine....

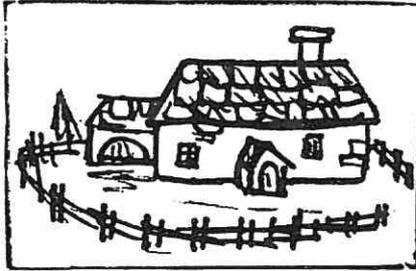


.../...



OUVERTURE D'UNE CINQUIEME CLASSE

Après notre grande déception de l'année dernière, l'Enseignement Catholique nous accorde cette année la priorité pour l'ouverture d'une cinquième classe qui sera une classe maternelle. L'école privée de MACLAS peut donc accueillir les enfants dans de bonnes conditions dès le mois de septembre 1991. La Directrice, Melle Françoise PAYANT est à votre disposition à l'école, tous les jours, sauf le mercredi pour les inscriptions.
Tél. 74.87.43.45



TRAVAUX

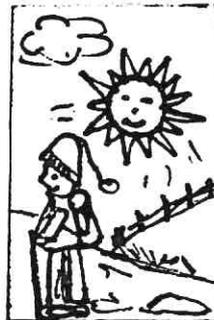
Les parents se resserent de nouveau les coudes cet été pour repeindre la classe des CM et éventuellement la classe des CE suivant la disponibilité de chacun. Ces travaux pouvant être effectués qu'après la réfection de l'installation électrique de toute l'école.

KERMESSE DE FIN D'ANNEE

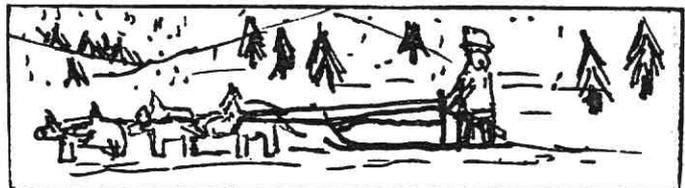
Dorénavant, la kermesse aura lieu le dernier dimanche du mois de juin au lieu du dimanche de Pentecôte. Cette année la kermesse a eu lieu le 30 Juin. La messe a été célébrée en plein air par le Père DEALBERTO. Les enfants ont préparé un spectacle toujours très apprécié sur le thème "Les Contes".

Après "Blanche Neige" l'année dernière, les parents nous ont réservé de nouveau une surprise.

Le repas traditionnel a été servi le soir en plein air dans la joie et la bonne humeur.



Le Bureau





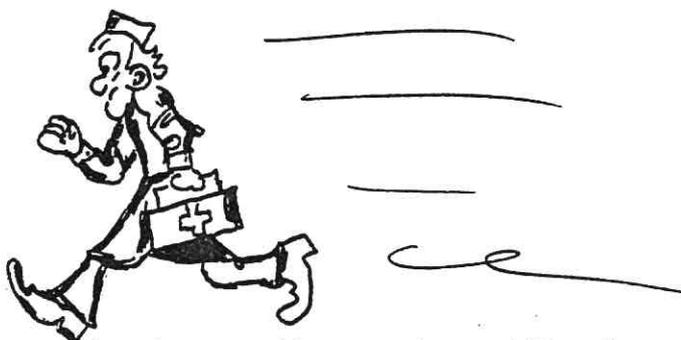
les secouristes



L'association des Secouristes de MACLAS compte actuellement 21 membres actifs bénévoles.

Elle entretient les compétences de ses adhérents au cours de réunion de recyclage tous les premiers samedis du mois de 10H à 11H30 à la Maison des Jeunes.

Trois moniteurs du Corps de Sapeurs Pompiers participent occasionnellement à l'encadrement de ces entraînements. En 1990, nous avons assuré des postes de secours lors de manifestations locales (Ronde de VERANNE, Moto Cross à MACLAS) ainsi que pendant la semaine du Championnat Mondial Handisport qui s'est déroulé à ST ETIENNE début juillet (12 personnes).



En 1991, nous aimerions continuer notre action et pour cela nous avons besoin d'être nombreux. Les secouristes actifs dans une association peuvent être appelés à renforcer l'action des Sapeurs Pompiers en cas de catastrophe naturelle ou d'accident grave. Ils ne sont pas de "Gentils membres inutiles" leur permanence au tournoi de foot à MACLAS le 26 Mai a nécessité la participation de 12 Personnes.

Rappelons aussi, que c'est grâce à l'Association que des stages de préparation du B.N.S. peuvent avoir lieu périodiquement dans notre commune.

Vous qui êtes déjà possesseurs du B.N.S. (Brevet National de Secouriste) et souhaitez faire quelque chose, venez nous rejoindre !

Le Bureau

ALLO 18 !



A CE NUMERO : DES HOMMES TOUJOURS DISPONIBLES

Commençons cette rubrique par un bref rappel pour certains, une découverte pour d'autres.

Un Corps de Sapeurs Pompiers n'est pas une société mais un service public placé sous l'autorité du maire dans sa commune, ce service est gratuit.

3 catégories de Sapeurs Pompiers en France :

- 1) des professionnels dans les grandes villes telles que LYON, ST ETIENNE, GRENOBLE ...
- 2) des militaires- Brigade de PARIS, Marins pompiers de MARSEILLE.
- 3) des volontaires, c'est le cas à MACLAS . Nous sommes environ 200 000 en France.

Les corps de Sapeurs Pompiers sont spécialement chargés des secours et de la protection contre les incendies et autres périls ou accidents de toute nature menaçant la sécurité publique.

Ils peuvent être appelés exceptionnellement à fournir des escortes dans les cérémonies officielles (Article R 352-1 Chapitre II du Code des Communes).



La plus grande part des dépenses de fonctionnement est à la charge des communes. Exemple : entretien des bâtiments, du matériel, frais de vacations intra-muros, frais de téléphone, chauffage ...

Le Corps vient d'être doté d'un véhicule Peugeot J5 acheté par le Service Départemental. Ce véhicule a été équipé en V.S.R. (Véhicule Secours Routier), Dépenses réglées par la commune 60% et par le Département 40%.

Une V.L. Renault "Névada" financement effectué par l'Amicale + une subvention du Département.

20 casques F1, outils nécessaires et indispensables pour la protection du personnel, financement de la commune, ainsi qu'un coussin de levage qui est venu compléter l'équipement du V.S.R.

.../...

Les soldats du feu ne sont pas restés inactifs. Le Corps faisant partie de la colonne Rhône Alpes I (détachement de renfort pour feux de forêts) nous avons combattu nombreux feux hors de notre département (Var, Ardèche, Bouches du Rhône et dans les Landes). Feux très meurtriers pendant l'été 1990, les soldats du feu ont payé un lourd tribut en vie humaine.

Nous avons participé à la manifestation de PARIS. Cette manifestation était organisée par notre Fédération pour appuyer nos revendications : à savoir; une meilleure protection sociale, meilleure formation, plus de disponibilité, nouveaux statuts, meilleure organisation du service sur le plan national.

La catastrophe ferroviaire de CHAVANAY a nécessité pratiquement une semaine d'interventions, après l'extinction, il a fallu assurer la sécurité pour le dépotage et le dégazage des wagons, manoeuvre délicate et dangereuse.



Après un stage suivi d'un examen d'aptitudes, les Sapeurs CELLE Alain et CHAIZE J. Max ont été nommés Caporaux, les caporaux CHAUVET Michel et MOUSSET Gérard nommés Sergents. Le Sapeur CHARBONNIER Christian s'est vu remettre les galons de Sergent Chef.

Un départ, le Caporal CLUZEL Antoine estimant qu'il ne pouvait plus remplir son rôle efficacement au centre de secours pour des raisons professionnelles a démissionné. Merci Tatane, pour ton courage et ton dévouement pendant ces longues années..

D'autre part, l'Amicale des Sapeurs Pompiers a vu son bureau renouvelé lors de son Assemblée Générale au mois de Février.

Sont élus :

Président	: Srgt CHARBONNIER Christian
Vice Président	: Sap. FAYARD Christian
Secrétaire	: Cap. CELLE Alain
Secrétaire Adj.	: Sap. SERVE Hervé
Trésorier	: Sap. CRETINON Serge
Trésorier Adj.	: Srgt CHAUVET Michel
Membres	: Sap. DELERS Joël Sap. MORAS Gérard

.../...

Contrairement au Corps, l'Amicale est une société, elle est régie par la loi 1901. Elle participe financièrement à la vie du Corps. C'est elle qui prend en compte les dépenses des déplacements et inscriptions aux différentes épreuves sportives, achat habillement 2eme tenue F1, financement des assurances auprès de l'Union Départementale. Pour compléter son organisation, l'Amicale a créé des commissions . Ainsi tous les membres participent à son fonctionnement.

Pour mieux connaître vos Sapeurs Pompiers, et mieux comprendre leur organisation, le Centre de Secours vous invite à sa journée portes ouvertes le 14 Juillet 1991.



Résultats de notre tournoi de sixte du Lundi de Pentecôte.

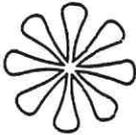
GRAND TOURNOI :

1/4 de finale	: Grand Croix I - St Jean Bonnefonds	1 - 0
	Chanas - La Terrasse sur Dorlay	4 - 1
	Chavanay - St Chamond I	4 - 1
	Andancette II - CISPARI	5 - 0
1/2 Finale	: Chavanay bat Grand Croix	Pénaltis
	Andancette II - Chanas	3 - 1
Finale	: Andancette II bat Chavanay	4 - 2

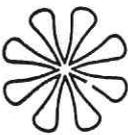
TOURNOI COMPLEMENTAIRE

1/4 de finale	: Ste Colombe Ampuis - Vienne II	Pénaltis
	Grand Croix II - St Julien M. Molette	4 - 0
	St Georges d'Espérance -Septème	Pénaltis
	Tournon - St Chamond II	4 - 0
1/2 Finale	: St Georges d'Espérance - Ste Colombe Ampuis	3 - 2
	Tournon - Grand Croix	2 - 1
Finale	: Tournon bat St Georges d'Espérance	2 - 0

Les Sapeurs Pompiers



NOS ANCIENS



Notre Club a tenu son Assemblée Générale le 15 Janvier 1991.
La séance est ouverte à 15 Heures, nous déplorons l'absence de M. le Maire
et Mme JUTHIER retenus pour raison familiale.

Le Président prend la parole pour souhaiter une bonne santé à tous
pour 1991, une bonne année pour notre club, mais nos 70 adhérents prouvent
que tout va bien.

60 personnes étaient présentes ce jour, toujours quelques absents
pour raison de grippe.

Pour le Bureau, un changement, Melle PAPON laisse sa place de
trésorière après 15 années au service du Club, nous la remercions
chaleureusement, le bilan financier de l'année est très bon.
Mme Simone SOYERE veut bien prendre la relève.

Composition du Bureau :

Président : M. COLLOUD Louis
Secrétaire : Mme Suzette DEGOUT DE VISSAC
Trésorière : Mme Simone SOYERE

Pour une bonne gestion de notre Club,
notre Assemblée se termine par la
galette des rois et le vin blanc.

Pierre JUTHIER prend quelques photos.



Le 12 Février nous fêtons mardi gras dans la bonne humeur toujours
les savoureuses bugnes de Mme ROBERT que nous remercions.

.../...

Notre repas annuel a eu lieu au Buisson le 19 Mars toujours bien reçu par Bruno, nous étions 62 personnes pour un bon repas mais triste puisque nous partions l'après-midi à ST PIERRE DE BOEUF accompagner notre amie Suzanne MANTELIN à sa dernière demeure, tous réunis par la pensée, au retour pour la fin du repas point de chant, ni de danse, Pierre JUTHIER nous a passé un film sur l'Australie pour finir la journée.

Nous avons fêté les 80 ans de Mme BRUYAS Henriette et de Jean LACHAL.

Le 25 Juin nous cloterons la saison de notre Club par notre voyage annuel en Savoie, nous prendrons le bateau pour le canal de Savière et le repas à CHANAZ, nous vous en donnerons le compte rendu dans le prochain Maclaire.

Le Club est ouvert à tous, venez nombreux.

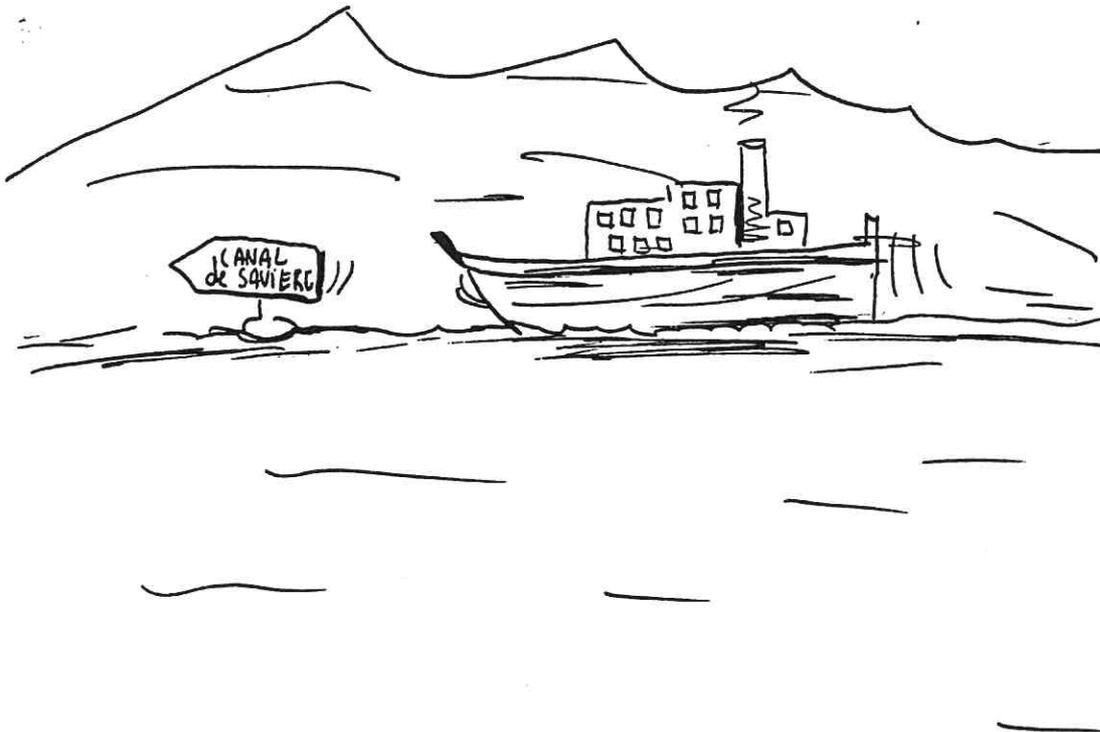
A Bientôt.

La Secrétaire

Le Président

S. DEGOUT DE VISSAC

L. COLLOUD



SOCIÉTÉ MUSICALE

Créée depuis 1905, la Société Musicale de MACLAS a trouvé depuis près de 20 ans, un second souffle. En fait, il s'agit plutôt d'une seconde jeunesse. Ce rajeunissement s'est fait par le passage en formation harmonie et l'intégration de nombreux jeunes. Cet amalgame de quelques personnes d'expérience et de la fougue de la jeunesse a contribué à la place actuelle de la Société.

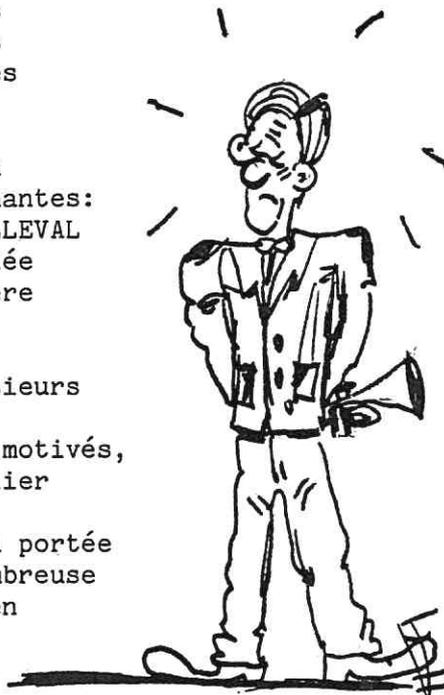
Mais la motivation ne fait pas tout.

C'est pour cela que depuis quelques années, de nombreuses modifications sont intervenues dans les structures même de la Société.

Une école de musique a été créée en accord avec 7 municipalités avoisinantes: ST APPOLINARD, VERANNE, ROISEY, MALLEVAL LUPE, BESSEY, MACLAS. Société appelée "Gambadon" en souvenir de la première salle de répétition.

Cette Société a été créée dans plusieurs buts :

- Avoir des professeurs compétents, motivés, et parfaitement intégrés, sans oublier qu'il sont aussi salariés.
- Donner des cours de qualité, à la portée de tous afin que la relève soit nombreuse et avec un niveau musical de plus en plus approfondi.



Si la Société Musicale a été classée en 1990 au concours de NYONS en 1ère Division, 2e section, il ne faut pas oublier qu'elle fait partie des meilleures sociétés musicales de la Loire; et pour en arriver là c'est avant tout le travail qui domine.

Pour prendre l'exemple d'un jeune de 15 ans qui rentre dans les rangs de la Société, il lui faudra suivre chaque semaine :

- Une demi-heure de travail instrument avec un professeur
- Deux heures de répétition générale le vendredi soir
- Une demi-heure de travail en pupitre le samedi après midi
- Une heure de solfège
- Une à deux heures de répétition avec le groupe Evolution

Sans oublier le travail personnel à la maison.

.../...

Lorsque l'on arrive à maîtriser un tant soit peu son instrument et que l'on est intégré dans la Société, on oublie vite les années d'apprentissage. Ces années là, qui sont malheureusement, encore trop repoussantes pour certains jeunes qui ont envie d'apprendre la musique.

Mais comment ne pas oublier quand, par l'intermédiaire des concerts, concours, sorties avec évolution et autres, vous avez la possibilité de voyager : MEERSBURG (Allemagne) SARRE-UNION (Alsace) MAREUIL SUR AY (Champagne) AIX LES BAINS, NYONS, CHALON SUR SAONÈ, VICHY.

La liste serait bien trop longue pour citer toutes ces sorties qui sont autant de bons souvenirs, et cette liste ne peut que s'allonger dans les années à venir. Le rêve de tous les musiciens n'est-il pas de participer un jour, au carnaval de NICE ?..



Mais nous n'en sommes pas encore là, l'avenir proche est la saison 91-92. Même si rien n'est encore défini, il est presque certain que la Société se présentera à un concours pour essayer d'améliorer le classement actuel. En ce qui concerne le groupe EVOLUTION, il se rendra à BORME LES MIMOSAS et peut être à NEUFCHATEL en Suisse en SEptembre 1992.

Si la Société voyage beaucoup vous aurez quand même l'occasion de la voir pour son concert annuel et d'autres manifestations telles que la fête de la musique.

Pour conclure, la Société lance un petit appel aux maclaires qui possèderaient toutes sortes de documents d'archives, photos ou articles qui la concerne. Surtout des documents anciens qui, de par leur jeunesse, sont inconnus des musiciens actuels.

Nous vous remercions par avance de votre aide.

Pour tout contact :

MEILLER Christophe : Tél. 74.87.37.54
MONTUSCLAT Roland : Tél. 74.87.38.58



M . J . C .

Cette année qui se termine n'aura pas permis à la M.J.C. de remplir son vrai rôle qui est d'offrir à ses adhérents et à toute la population des animations culturelles et autres.

Mis à part les activités ponctuelles dont on parlera plus en avant, le but premier du bureau a consisté à redresser une situation financière que le résultat catastrophique du bal avait mis à mal.

La souscription de la MJC a été un grand succès puisque plus de 850 Billets ont été vendus. Le 1er prix, un magnéto a été gagné ainsi va la chance, par notre secrétaire adjointe : Mme BOREL Patricia. Le 2eme prix, un four micro-ondes a été remporté par : M. OUASSEL Serge. Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui, par leurs dons, nous ont permis de doter notre souscription.



Le mardi-gras a été sur le plan de l'affluence, un succès puisque un grand nombre d'enfants et d'adultes sont venus manger les crêpes et danser autour du feu que nos amis les pompiers surveillaient.

Le 12 avril dans les locaux de la M.J.C., une soirée diapositives a eu lieu. Malheureusement malgré l'importance de cette soirée, puisqu'il s'agissait d'une oeuvre de bienfaisance, seulement 12 personnes étaient présentes.

Pour ce qui est des activités M.J.C., elles restent toujours très vivantes.

- Le C.L.S.H. continue avec une fréquentation soutenue tous les mercredis après midi.

Il a ouvert pour les vacances de printemps avec au programme, diverses activités dont une sortie à "Bing banq" centre de loisirs à 10 Km de LYON. Cette dernière sortie a du être annulée à cause du temps, le centre étant complètement inondé par la pluie. Gageons que ce n'est que partie remise puisqu'il y a eu une importante demande pour cette sortie.

..../...

Il se fait jour de nouvelles demandes pour la création d'activités aussi diverses qu'intéressantes :

- Cours d'anglais
- Cours de peinture décorative sur tissus, bois ou verres.
- Cours de rock pour enfants de 8 à 14 ans.

Toutes ces demandes seront prises en compte et étudiées lors d'un prochain Conseil d'Administration.

Il est à déplorer la probable disparition de l'activité échecs qui malgré une grande motivation de ses responsables, face à la faible participation, sont contraints de coucher leur Roi et se déclarer "Echec et Mat" !!

Toutes les autres activités vont continuer sans grands changements notoires. La nouvelle liste des activités sera affichée comme habituellement sur le panneau extérieur de la M.J.C.

Deux dates à retenir :

- Le 5 Octobre, récital de la Chorale de PELUSSIN à la salle des fêtes de MACLAS
- Le 9 Novembre, bal avec la sono PALADEMA à la salle des fêtes de MACLAS.

Pour le Bureau

Le Président: DOLZ Joseph



ECHEC ET MAT!

ET
AU REVOIR !!

FOOTBALL CLUB DE MACLAS

F. F. F. n° 26198

Siège Social : Café du Lac 42520 MACLAS - Tél. 74 87 33 49 - (Stade) 74 87 39 45

La saison se termine, et l'occasion nous est donnée de vous transmettre les résultats des différentes équipes :

DEBUTANTS

Les entrainements ont lieu tous les mercredis.
Participation au TOURNOI DEBUTANTS DE BOULIEU LES ANNONAY le 8/05/91.

POUSSINS I

Participation en CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE. Se place 1ere de sa poule avec 51 points, 17 Matches joués, 15 gagnés, 1 Nul, 1 Défaite, 64 Buts marqués, 12 encaissés.

Cette équipe évoluera la saison prochaine en excellence.

A remporté le TOURNOI en salle de ROUSSILLON ES
" " le TOURNOI en salle de ST MAURICE L'EXIL
" " le TOURNOI de BOULIEU LES ANNONAY

Cette équipe est placée 2eme au TOURNOI de MACLAS du 26 Mai 1991, éliminée en finale au pénalty.

Entraîneur : Monsieur Gérard MICHEL

POUSSINS II

Participation en début de saison aux poules de brassage, placés 3eme avec 14 points, 36 Buts marqués, 10 Encaissés.

Participation au Championnat de 1ere Division, placés 1ere de sa poule avec 19 points, 21 Buts marqués, 13 Encaissés.

Cette équipe évoluera la saison prochaine en PROMOTION D'EXCELLENCE.

Equipe placée 5eme du tournoi de MACLAS le 26 Mai 1991.

Entraîneur : Monsieur Michel QUOY.

POUSSINS III

Participation au Championnat de 2eme Division en Février 1991.

Termine à la 4eme place avec 13 points.

DE BONS TRES JEUNES JOUEURS.

Equipe à suivre

Entraîneur : Monsieur Pierre PORTE

.../...

PUPILLE I

Participation au Championnat de Promotion d'Excellence, termine à la 4eme place avec 41 points, 9 Matches gagnés, 5 Perdus, et 3 Matches Nuls.
65 Buts marqués, 37 Encaissés
Entraîneur : Monsieur Nicolas ROBERT

PUPILLE II

Cette équipe engagée en début de saison en poule de brassage a terminé 5eme avec 7 points.
Participation en CHampionnat de 2eme Division, terminé 5eme de sa poule avec 11 points.
Equipe entraînée par : Monsieur Alain FERIOL

EQUIPE MINIMES :

Participation en Championnat de 1ere Division à 11 joueurs.
Termine 6eme avec 30 points.
Equipe entraînée par : Monsieur André MESSONNIER.

EQUIPE CADET/ENTENTE PELUSSIN/MACLAS

Engagée en Championnat de 2eme série dans la Loire.
Termine 4eme avec 10 Victoires, 1 Nul, et 7 Défaites.
Equipe entraînée par : Monsieur G. BONNARD de PELUSSIN.



Le 26 Mai 1991 a eu lieu à MACLAS, le TOURNOI JEUNES, réunissant environ 400 enfants. Malgré quelques défections d'équipes de dernière minute, le tournoi s'est déroulé dans de bonnes conditions, avec de bons résultats pour tous les jeunes, le soleil étant au rendez vous, cette journée s'est concrétisée par la remise de coupes et médailles pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes.

Nous tenons à remercier les commerçants et autres sponsors qui ont gracieusement offerts les coupes à nos vainqueurs.

.../...

Comme prévu, le bal des jeunes du 27/10/90 et la soirée familiale dit bal 1900 ont eu lieu.

Malheureusement le bal prévu le 19 Janvier 91 a été annulé en raison des évènements du GOLFE.

Les travaux des vestiaires, et les abords du terrain étant terminés, l'inauguration du stade aura lieu cette année le 24 Août 1991.

L'organisation et le déroulement de cette cérémonie vous seront communiqués par voie de presse.

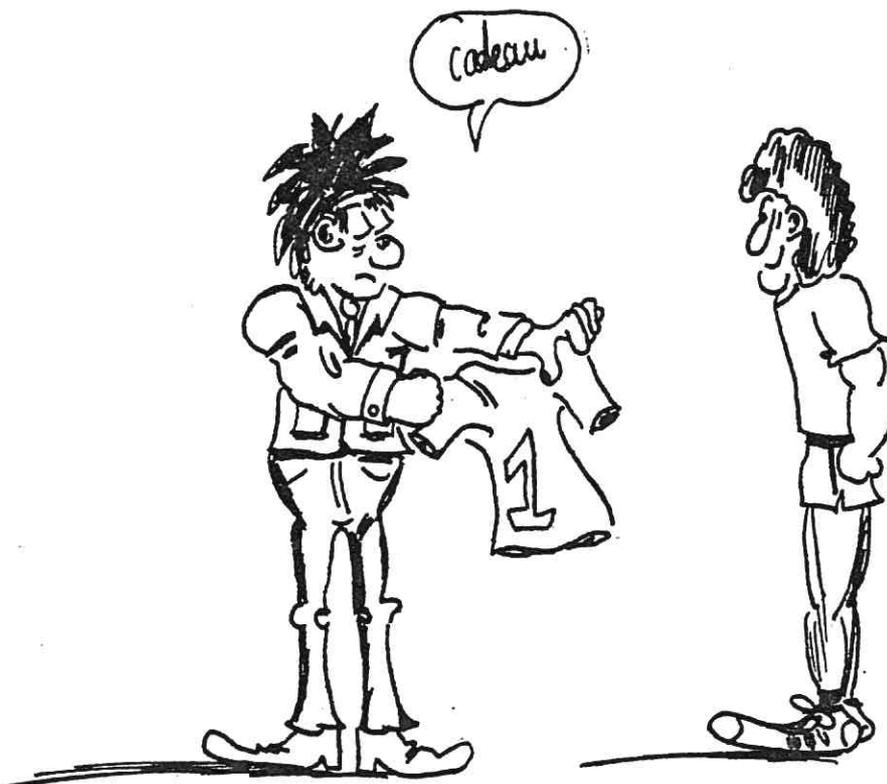
REMISES DE MAILLOTS

Les Soieries du Limony ont offert : 2 jeux de shorts et 1 jeu de maillots pour l'Equipe I

Ets ROUET : ont offert 1 Jeu de maillots pour l'équipe CRITERIUM

La Commission Jeunes du District DROME/ARDECHE : a offert à deux équipes des tee-shirts.

Bonnes VACANCES à tous et bonne forme pour la saison prochaine!



ski club

Le Ski Club de MACLAS avait pour emblème cette année "attention lachez la perche". Les adhérents de plus en plus nombreux ont eu l'occasion de lacher la perche, à plusieurs sorties en camp, en week end.

Le bon enneigement du début de saison, nous a permis d'organiser trois sorties, sous un soleil radieux, et l'ambiance des grands jours.

Le 6 Janvier 1991, nous étions 47 skieurs.

Le 20 Janvier 1991, malgré un départ très matinal, 30 Personnes ont répondu présentes.

Et enfin le 17 Février, à la Clusaz, 44 personnes ont pu évoluer dans une profonde poudreuse.



Du 2 au 8 Mars 1991 :

Camp de ski pour enfants et adolescents . Malgré le changement de station, le camp de ski a eu autant de succès.

Nous nous sommes retrouvés, un groupe de 95 personnes, à ABONDANCE (Haute Savoie) dont 33 enfants de MAREUIL/AY.

Le chalet "La Tavaneuse" était bien situé à proximité de la station d'ABONDANCE. Les chambres et dortoirs étaient spacieux. Les repas copieux et excellents. La neige à la station d'ABONDANCE était suffisante pour les débutants et 1 étoile, heureusement à quelques kilomètres nous avons les belles stations des "Portes du Soleil" nous sommes allés nous éclater sur les grandes pistes de CHATTEL.

Nous avons skié 6 jours complets avec le beau temps, le vendredi matin était le jour des récompenses des efforts de la semaine.

.../...

Etai^{ent} inscrits aux épreuves de l'école de ski français :

27 débutants - 22 ont obtenu la 1^{ere} étoile, 5 le flocon
27 en 2^{eme} étoile - 23 admis
6 en 3^{eme} étoile - 5 admis
15 en fléchettes et flèches - 7 ont obtenu la fléchette, 4 la flèche de
bronze, 4 la flèche d'argent.

Un animateur a obtenu une flèche d'argent en surf.

Les autres enfants et adolescents du groupe ont préféré encourager les candidats. Nous laissons le libre choix à chacun.

Parlons un peu de l'équipe d'animation, Marie DERVIEUX, directrice du camp est très satisfaite de tous les animateurs. Ils avaient de bonnes connaissances théoriques, pratiques et pédagogiques. Ils étaient à l'écoute des enfants et adolescents sur les pistes, et au chalet pendant les longues soirées, c'était l'occasion de discuter, d'échanger, d'apprendre, de progresser de confronter librement leurs idées. Rendez-vous au camp prochain.



Le 24 Mars, sortie à l'ALPES D'HUEZ.

C'était la sortie familiale, offerte gratuitement aux enfants, cette sortie s'est transformée, avec aux pieds des patins à glace. La station de l'ALPES D'HUEZ ne fonctionnait pas à cause d'un vent violent. C'est à la patinoire de GRENOBLE que les enfants et les parents ont pu goûter la glace, mais pas en cornet. Très bonne ambiance familiale.

Pour cloturer cette belle saison de ski, un groupe de 35 jeunes adeptes ont débarqué au "Fort Marie Christine à AUSSOIS".

Le 30 et 31 Mars, une fois de plus les coups de soleil "AIE" étaient au rendez-vous. La soirée a eu lieu dans un magnifique cadre, où tout le groupe s'est attablé autour d'une délicieuse fondue savoyarde, accompagnée de rire et de chants.

En espérant une aussi bonne saison pour 1992. Le Ski Club vous souhaite de bonnes vacances d'été et à l'année "Proneige".

.../...

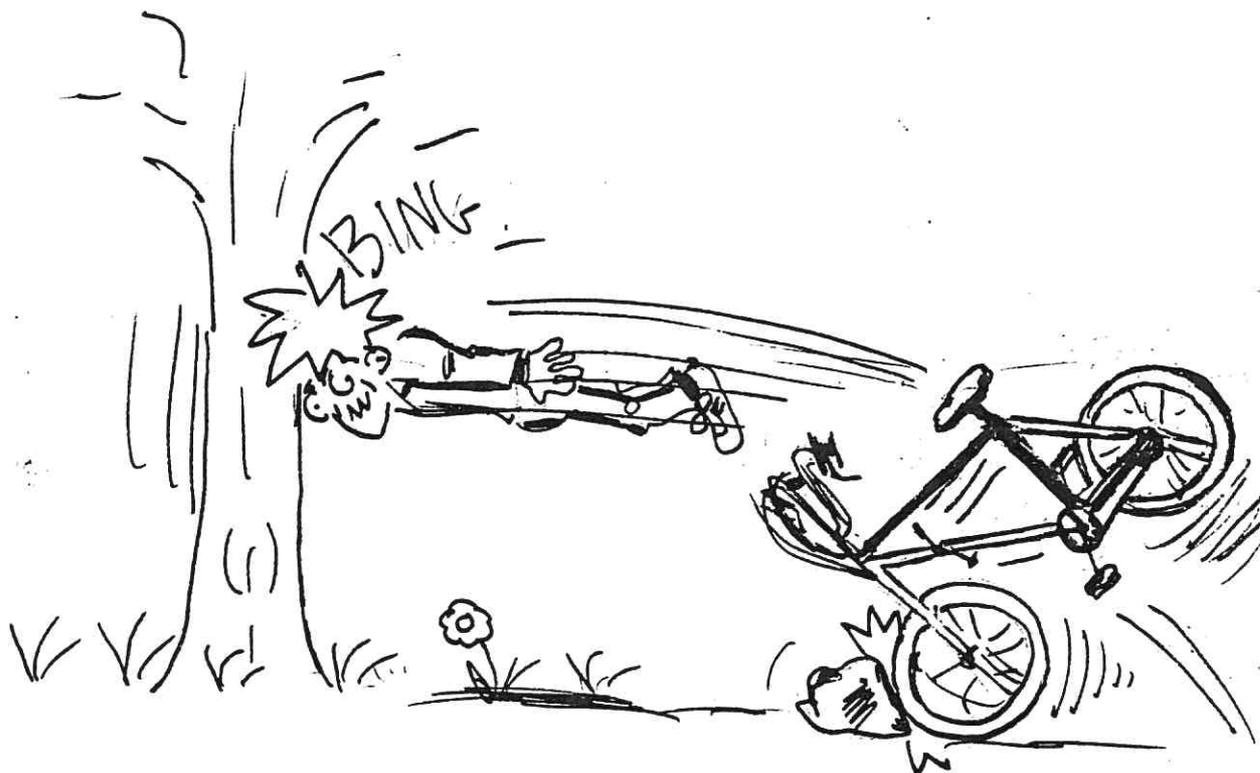
Nouvelle activité de l'Association. Suite au camp de ski les pré-adolescents ont demandé un week end VTT que l'équipe d'animation a mis sur "roues" avec plaisir.

Le 27 et 28 Avril

Malgré le temps maussade, 50 kilomètres ont été parcourus par les 17 courageux à travers les sentiers de la Loire à l'Ardèche. C'est au "Miron" à ETEIZE que le groupe a été hébergé. Tout le monde est rentré boueux, vélos, enfants et animateurs "trices" mais enchantés du week end.

Au prochain Maclaire

L'équipe d'Animation



HAND BALL

Issu de la fusion de l'ex-section Hand Ball de l'A.S.M. avec les seniors de PELUSSIN qui souhaitaient créer un club, un nouveau club de Hand est né. Il a pris pour nom :

HAND BALL CLUB DU PILAT

Le 17 avril dernier, en mairie de MACLAS, les responsables du H.B.C.P. rencontraient les commissions sportives des municipalités de MACLAS et PELUSSIN, afin de présenter le nouveau club et les objectifs de la prochaine saison :

- Engagement de 3 équipes

1 seniors filles en Honneur Régional
1 seniors garçons dans la Loire
1 cadettes dans la Loire

- Maintien du tournoi de printemps à MACLAS. Celui-ci a eu lieu le 2 Juin toute la journée.

- Organisation le 13 Septembre de 2 matchs exhibition, l'un entre 2 équipes de Nationale II Féminines, l'autre entre 2 équipes de Nationale III Masculins.

Les municipalités ont pris en compte les besoins financiers du nouveau club, chacune s'engageant pour une subvention. La réunion s'achevait autour d'un verre offert par la municipalité de MACLAS.



Le 26 Avril, le H.B.C.P. se réunissait en Assemblée Générale pour élire son bureau. Voici la composition du Bureau :

Président : Roger GRENOUILLER
Vice Président : Michel FERMENTAOS
Secrétaire : Patrick GUERRY
Secrétaire Adj. : Cécile SERVE
Trésorier : Jean Pierre GAUCHER
Trésorier Adj. : Bernard BLANC

Tournoi de printemps :

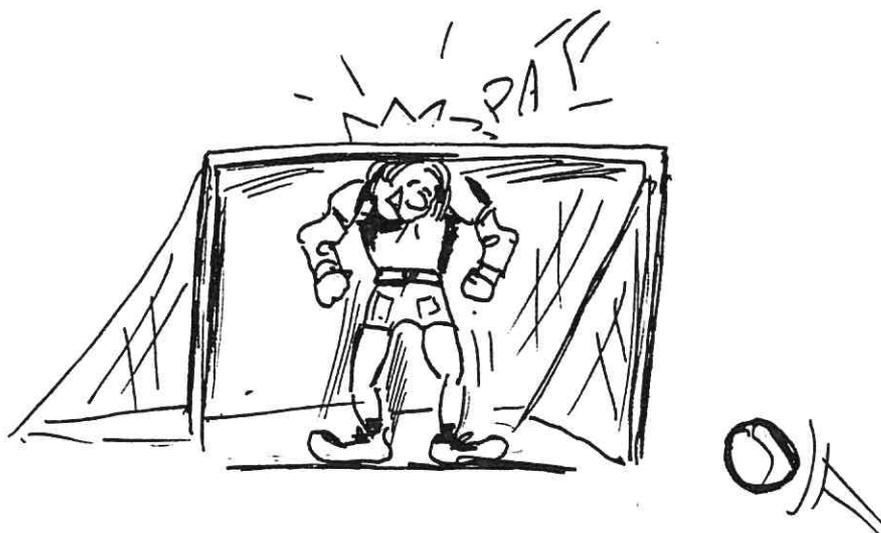
Une tombola a été organisée à l'occasion du tournoi du 2 Juin.
1er prix : 1 week end en Andorre pour 2 personnes.

Toute personne intéressée par la pratique du Hand Ball peut contacter :

R. GRENOUILLER - 74.87.36.03
P. GUERRY - 74.87.67.02
J.P. GAUCHER - 74.87.40.60

Nous attendons particulièrement les jeunes filles nées en 75-76-77 et 78.

Le Bureau





MOTO - CLUB



Nous tenons à rappeler que le Moto Club de MACLAS appartient à "Association Sportive de MACLAS", société régit par la loi 1901. La section Moto n'est comme son nom l'indique, qu'une section au même titre que le Tennis Club et la section Gym Enfants. Chaque section a son bureau, son Président et son autonomie financière.

- La section Moto compte pour 1991, 70 adhérents, soit environ 20 de plus que l'an passé.

- Fin 90, nous avons effectué 2 sorties Supercross, GRENOBLE 21 Octobre et GENEVE 9 Décembre. Deux escapades mouvementées avec tambours et trompettes. Ambiance absolument délirante et inoubliable qui nous a valu un article dans toute la presse spécialisée, un reportage TV ainsi qu'une parution sur toutes les cassettes vidéos officielles. Avis aux amateurs d'ambiance. Rendez vous pour BERCY le 14 Novembre 91 (réservez vos places auprès des responsables) Vite !!



- Le week end de Pentecôte 1991 fut pour 16 d'entre nous, l'occasion de découvrir les charmes et les frissons de la spéléologie, du côté de VALLON PONT D'ARC, encore une sortie que l'on n'est pas prêt d'oublier!

- Nous avons mis en place pour 91 un "team Compétition" Cross et enduro avec 9 licenciés officiels dont :

- . Fred GRANGEON , Philippe GUILLOT, Sylvain HUBERT (10 ans), Didier LAVAL en cross.
- . Hervé ALLEON, Fred MAIRE, Stéphane GRANGER, Patrice COROMPT, Thierry GUILLOT (la trentaine bien sonnée mais toujours vert) en enduro..

Quelques belles places ont dorés et déjà été obtenues lors de compétitions Régionales.

.../...

- Un terrain de Motocross traditionnel a pris place à coté de celui déjà existant, il offre un tracé accessible à tout niveau, contrairement au terrain de type "Supercross" assez technique et réservé à une élite.

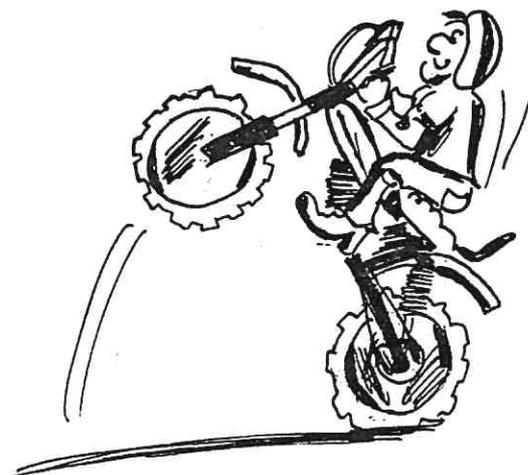
- De nouveaux Tee shirts, Sweat Shirts, et Pin's ont été imprimés, les personnes désirant s'en procurer sont priées de contacter les membres du Club.

En projet pour 1991 :

- 23 Juin - Tournoi inter-société de MACLAS
- Samedi 13 Juillet : Triathlon organisé conjointement avec le jogging club de VERANNE entre AOS 2 sociétés.
Moto - course à pied - VTT + Finale surprise par équipe de 2.
- 21 Juillet : sortie routière Grand Prix de France de vitesse CASTELET
- 15 Septembre : Show à l'Américaine - 5eme Motocross de MACLAS avec un nouveau circuit permettant une meilleure visibilité pour les spectateurs.
- 21 Septembre : sortie routière - Bol d'Or CASTELET
- Octobre : Enduro des vendanges
- 14 Novembre : Supercross de BERCY

A Bientôt

Le Bureau



**ASSOCIATION INTERDÉPARTEMENTALE
DES
DÉPORTÉS DU TRAVAIL
DE LA LOIRE ET DE LA HAUTE-LOIRE**



2 Juin 1991

Section de



MACLAS-PELUSSIN

Nous sommes des gens dont on parle peu parce que, peut-être, nous sommes arrivés à l'âge où l'on se passionne plus pour les sports de salon, tel le bridge, le scrabble ou autres, à moins que ce soit l'amour de la culture des fleurs ou la pêche.

Heureusement de temps à autre, il nous vient une bouffée de jeunesse et tels les zoulous se réunissent en Assemblée, pour implorer les Dieux du feu ou de la pluie, on voit arriver, déferlant des plateaux de l'Yssingelais, des Vallées de l'Ondaine ou du Gier, de notre capitale ST ETIENNE ou autres lieux, des cars transportant ces guerriers débonnaires aux fronts dégarnis, aux tempes grisonnantes, clodiquants parfois, venant à cette grande messe qui se renouvelle chaque année en un lieu différent de nos deux départements : Loire et Haute Loire.



L'organisation de cette rencontre ayant été confiée à notre section cantonale pour l'année 1991, nous avons choisi la cité de CHAVANAY pour cette manifestation. C'est donc sous un chaud soleil de Juin que les habitants de la cité Chavanoise voyaient déferler 600 délégués et leurs épouses dans les rues. La journée fut chaude à tous les niveaux et le soir quelques uns avaient le pas plutôt mal assuré et la tête bourdonnante. C'est dans une chaude ambiance que cette journée se termina à une heure avancée pour quelques uns.

Et maintenant à l'année prochaine pour une autre localité interdépartementale.

"les déportés"

Imprimé au :

**Centre Départemental de Documentation Pédagogique
de la Loire**

**Jardin des Plantes - 9, Allée Michel Ange
42031 SAINT-ETIENNE Cédex 2**

**Téléphone : 77 43 17 00
Télécopieur : 77 34 08 54**

